

L'Agglo accélère le développement économique



“ L'économie : priorité de l'Agglomération ”

Il y a un an, le Conseil d'Agglomération adoptait le cadre stratégique de développement économique. Ce document de référence est largement repris dans le projet de territoire adopté avant l'été.

La stratégie économique a été élaborée à la suite de plusieurs ateliers qui ont réuni les professionnels du commerce et de l'artisanat, de l'industrie, des services, les agriculteurs ou encore les professionnels du tourisme. Dans un format souple, les chefs d'entreprises ont échangé directement avec les élus autour de leurs préoccupations. L'objectif est de donner de la visibilité et de la lisibilité à l'action économique de l'Agglomération. Elle marque la priorité que nous apportons au domaine de l'économie et des formations supérieures.

L'action collective porte ses fruits. Avec un appui fort de la Région Bretagne, plusieurs actions concrètes voient le jour : la reprise de Manoir Industrie, des locaux de Honeywell par Bio Armor ou encore la création de Genesis Baie d'Armor : le site Chaffoteaux et Maury va désormais avoir une nouvelle dénomination. Cette friche industrielle située sur la zone des Châtelets va connaître une nouvelle ère économique avec l'implantation de nouvelles activités.

Cette reconversion est le fruit d'un travail important de partenariat avec des partenaires privés et l'Agglomération. Je salue l'investissement des élus pour leur fort engagement à mes côtés pour la réussite de ce projet stratégique. Ils peuvent s'appuyer sur une équipe réactive et impliquée de la Direction du Développement Économique.



Marie-Claire Diouron
Présidente de Saint-Brieuc
Armor Agglomération



“ Pour l'édition 2018, le Festival Photoreporter s'est déplacé dans les communes de l'Agglomération afin de faire découvrir ou redécouvrir des reportages des années passées, comme ici à Plœuc-L'Hermitage.



« Lors des Coulisses du bâtiment, événement organisé par la Fédération française du bâtiment, des élèves de l'Agglomération ont eu la chance de visiter la future salle d'athlétisme Maryvonne Dupureur.



« Beau succès pour la 25^e édition du festival des chanteurs de rue et de la foire Saint-Martin qui s'est déroulée les 3 et 4 novembre, à Quintin.



« Alors que les travaux vont bon train dans le centre-ville de Saint-Brieuc, cette nouvelle image de synthèse montre à quoi ressemblera la place Du Guesclin.



« Lors de la journée "L'Agglo accueille ses étudiants", le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Retour en images



Un commentaire, des remarques, une info, réagissez sur facebook facebook.com/saintbrieucagglo

Déplacements

Ils délaissent la voiture, pour...

Aux heures de pointe, les travaux dans le centre-ville de Saint-Brieuc peuvent ralentir la circulation automobile. Des perturbations qui ont incité Patricia, Aude et Thomas à trouver d'autres modes de déplacement.



Patricia, 56 ans, Saint-Brieuc

« En mai, j'ai acheté un vélo à assistance électrique que j'utilise, tous les jours, pour aller au travail, dans l'hyper-centre de Saint-Brieuc. J'ai testé plusieurs itinéraires afin de trouver le parcours le plus sûr en fonction des horaires. Je suis vraiment contente de mon choix. En voiture, je mettais 15 minutes – au mieux – pour faire le trajet maison-travail, contre 8 minutes à vélo, aujourd'hui. Cela faisait longtemps que j'avais envie d'acquérir un vélo électrique et les travaux en ville m'ont incité à passer à l'acte. Grâce au vélo, je fais de l'exercice, je réduis mes dépenses de carburant et je pollue moins. Même le week-end, il m'arrive d'utiliser mon vélo pour aller faire de petites courses, pour aller chez le médecin... Reste à voir comment ça va se passer cet hiver, mais je suis confiante. »



Aude, 35 ans, Pordic

« Je vis à Pordic et travaille boulevard de Sévigné, juste à l'entrée du centre-ville de Saint-Brieuc. Je me rends au travail en voiture et, pendant quelques années, j'ai pu me garer juste devant mon agence sur une place réservée ou dans une rue adjacente. Depuis les travaux en ville, je n'ai plus cette chance. Du coup, j'ai dû trouver une autre solution qui ne me fasse pas perdre trop

de temps. Je sors de la RN12 une sortie plus tard et je me gare parking de la Liberté, où le stationnement est gratuit. Je n'ai pas besoin de tourner dans les rues car il y a toujours des places. Ensuite, je marche 5 minutes pour arriver à mon travail. Je rejoins le pont d'Armor par un petit escalier. C'est beaucoup plus rapide que ce que j'imaginais. Je pense avoir trouvé la bonne organisation. »

Thomas, 33 ans, Broons

« Je vis à Broons et travaille, tous les jours, dans le centre-ville de Saint-Brieuc. Depuis la rentrée de septembre, je vais jusqu'à Langueux ou jusqu'à l'entrée de Saint-Brieuc en voiture et je fais le reste de mon trajet à vélo. En fonction de l'endroit où je me gare, je mets 10 ou 5 minutes à rejoindre mon travail. Le vélo m'offre une vraie liberté car je me sens maître de mon temps. Je ne cherche pas de place de stationnement, je ne suis plus stressé par le moindre ralentissement de circulation... Je sais que, le soir, je serai à l'heure pour aller chercher mes enfants à l'école, à Broons. Cela demande une certaine logistique de mettre mon vélo dans le coffre de ma voiture et d'installer les sièges enfants tous les jours, mais c'est vraiment une habitude à prendre. Je ne trouve que des avantages à cette nouvelle organisation : je gagne en confort et j'accomplis un acte citoyen et écologique. Ce fonctionnement est définitivement adopté ! »





Déplacements

Ehop facilite le covoiturage

Avec l'Agglomération, cette association œuvre pour le développement des déplacements partagés en voiture. Albane Durand, directrice d'Ehop.

Où en est-on de l'utilisation de la voiture ?

Le constat est simple : il y a encore beaucoup de voitures qui ne circulent qu'avec une seule personne à l'intérieur ! Aujourd'hui, dans l'Agglomération, 85% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture individuelle sans passager. Si le covoiturage longue distance s'est développé, ce n'est pas le cas du covoiturage quotidien.

Pourquoi cette différence ?

Le covoiturage longue distance a du succès parce qu'il a un impact économique net pour le propriétaire de la voiture, mais aussi pour les passagers. Et il ne présente pas beaucoup de contraintes. Le conducteur ne s'engage pas dans une "relation durable" avec les covoitureurs ; sur un trajet de 300 km, ça ne le dérange pas de faire un petit crochet de 5 minutes pour déposer ou récupérer un passager... Pour le covoiturage du quotidien, ça paraît plus compliqué car il y a des horaires de travail précis à respecter, des enfants à déposer à l'école, des réunions qui ne finissent pas à l'heure...

Est-ce si compliqué ?

Non ! Il y a plein de solutions qui peuvent être différentes selon les jours de la semaine, les réunions, les activités... **Il n'est pas nécessaire d'instaurer une régularité.**

Vous constatez également que ne pas avoir de voiture est un vrai handicap.

De plus en plus de personnes n'ont pas les moyens de circuler en voiture. Non seulement, elle coûte cher à l'achat, mais aussi à l'entretien et à la pompe. Or, ne pas avoir de voiture peut être un problème pour se rendre à un entretien professionnel, pour aller travailler... C'est pour cette raison que l'association prône le covoiturage solidaire.

C'est quoi le covoiturage solidaire ?

Le covoiturage solidaire consiste, en fonction des ses habitudes de déplacement, à

transporter ponctuellement une personne en insertion professionnelle et en panne de mobilité. Cela peut être le temps d'un stage, d'un entretien d'embauche ou encore d'une mission d'interim ! L'idée est tout simplement de rendre service gratuitement ou pas.

À compter du 1^{er} janvier, l'Agglo vous confie la mission de développer le covoiturage sur son territoire. Comment comptez-vous procéder ?

Nous allons nous appuyer sur Ouestgo, "notre" plate-forme de covoiturage de proximité, mutualisée, solidaire, gratuite et en open-source qui répond aux besoins des zones urbaines et rurales. Derrière ce site internet, il y a un vrai service humain, c'est-à-dire qu'on va aider les gens à trouver des solutions pour les trajets dits du quotidien. **Nous allons aussi rencontrer des chefs d'entreprise pour les inciter à favoriser le covoiturage, pour leur apporter des solutions...** Ils peuvent, par exemple, proposer des places de stationnement gratuites pour les salariés "covoitureurs" ; offrir des garanties de retour en taxi en cas d'imprévu, comme un enfant malade qu'il faut aller chercher plus tôt à l'école. Les solutions de covoiturage peuvent aussi se développer entre entreprises voisines. ●

Plus d'infos

www.ouestgo.fr/
ehopcovoiturons-nous.fr

Bientôt plus d'aires de covoiturage

Aujourd'hui, il existe six aires de covoiturage gérées par le Département et quatre, à statut communal. Elles concentrent au total 310 places.

Demain, dans le cadre du Plan de déplacement urbain, quatre aires informelles vont être officialisées à Ploufragan, au Fœil, à La Harmoye et à Plérin. Et quatre autres vont être créées à Plérin, Ploufragan, Quintin et Plœuc-L'Hermitage. Cela permettra d'atteindre 450 places.

PEM-TEO

Des indemnisations pour certains professionnels

Une commission de résolution amiable a été créée spécialement pour le chantier PEM-TEO.

Cet outil est destiné à indemniser les professionnels qui subissent des préjudices à cause des travaux. Les montants d'indemnisation, déterminés par la commission de résolution amiable, sont soumis à l'approbation du Conseil d'Agglomération. À noter que d'autres aides sont proposées par la CCI22, l'Urssaf ou encore le ministère de l'Économie.

Qui peut bénéficier de ce dispositif ?

Il est destiné aux professionnels rive-rains artisans, commerçants, professions libérales dont l'activité a été installée, avant décembre 2016, dans le périmètre concerné par les travaux. La commission d'indemnisation est mise en place depuis fin 2016 pour toute la durée des travaux.

Qui sont les membres de la commission ?

Elle est présidée par un magistrat du Tribunal administratif de Rennes. Elle est composée d'élus et de professionnels (CCI, Ordre des experts comptables, Chambre des métiers, Trésor public, Ville de Saint-Brieuc et Saint-Brieuc Armor Agglomération).

Quand déposer un dossier ?

Le dossier peut être déposé à partir du moment où un préjudice (perte de chiffre d'affaires) a pu être constaté suite à une période de travaux. À noter qu'un accompagnement de la CCI et que d'autres dispositifs d'aide aux entreprises peuvent être déployés en amont du dépôt d'un dossier.

Est-il possible de déposer plusieurs dossiers durant les travaux ?

Oui, il est possible de déposer plusieurs dossiers. Un délai de 6 mois entre deux dossiers doit être respecté.

Comment retirer le dossier ?

Le dossier et le règlement sont téléchargeables et accessibles sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération (Grands projets > Transports Est-Ouest > Commission indemnisation) et sur le site de la Ville de Saint-Brieuc.

Conventionnement sans travaux

Un logement social et privé, c'est possible !

SOLIHA AIS, basée à Plérin, propose un conventionnement sans travaux.

Explications avec Christophe Gaultier, directeur de cette agence immobilière sociale.

Qu'est-ce qu'une agence immobilière sociale ?

SOLIHA AIS est une agence immobilière sociale, membre d'un réseau national spécialisé dans la gestion locative et l'accès au logement pour le plus grand nombre. SOLIHA AIS intervient auprès des particuliers et des collectivités locales, et contribue au développement du parc locatif social privé.

Quels sont les engagements du propriétaire ?

Le propriétaire bailleur qui souhaite louer son logement avec le dispositif "Cosse" s'engage à appliquer un loyer abordable pendant 6 ans et doit confier la gestion de son logement à une agence d'intermédiation locative comme SOLIHA AIS.

Quelles sont les motivations des propriétaires ?

La motivation première des propriétaires bailleurs est de pouvoir louer leur logement de manière solidaire et sécurisée. Un panel d'avantages et de solutions est proposé aux propriétaires privés qui acceptent de mettre leurs biens en location en faveur des ménages à revenus modestes. En confiant son bien aux associations SOLIHA AIS, agréées par l'État, un propriétaire bailleur peut bénéficier d'un abattement fiscal pouvant aller jusqu'à 85% de ses revenus locatifs. Il peut aussi avoir une prime de l'agence nationale de l'amélioration de l'habitat. Par ailleurs, les loyers sont garantis grâce à la garantie Visale financée par Action logement.

C'est l'agence qui se charge de trouver les locataires ?

L'agence immobilière sociale SOLIHA réalise toutes les prestations de gestion locative. Recherche des candidats locataires, étude des dossiers de candidature, établissement des baux, états des lieux rigoureux, encaissement des loyers, suivi administratif...

Quel est l'objet de la convention entre SOLIHA AIS et Saint-Brieuc Armor Agglomération ?

SOLIHA AIS a signé une convention avec l'Agglomération dans le but d'accroître le nombre de logements locatifs privés à loyer maîtrisé sur les 32 communes du territoire.

SOLIHA AIS Bretagne Loire - Siège
4, avenue du Chalutier Sans Pitié, Plérin

Plus d'infos

02 96 62 22 00 - www.soliha22.org

Action Cœur de Ville

Le chat noir : l'immeuble a fait peau neuve

Grâce à de nombreux partenaires, dont la Ville de Saint-Brieuc et l'Agglomération, cette copropriété a été réhabilitée. Une opération à l'image de ce qui va être réalisé dans l'action Cœur de Ville.



L'immeuble appelé Le Chat noir se trouve en plein cœur du centre-ville de Saint-Brieuc, au 1, rue du Général Leclerc. Depuis qu'il a été réhabilité, la beauté de sa façade et de ses coursives est plus visible. L'édifice date de 1891 et présentait de nombreuses dégradations. Il était notamment urgent de traiter et renforcer la charpente, de refaire la toiture, de résoudre les problèmes d'humidité dans les courettes intérieures, de changer le réseau électrique et les colonnes d'eaux usées...

Si la nécessité des travaux était évidente, « cet immeuble rassemblait toutes les difficultés », confie Renan Louvel qui a repris le syndicat de copropriété en 2009. Il cumulait des problèmes juridiques, techniques, financiers et de voisinage. En outre, il comprenait six logements, appartenant à des copropriétaires différents, et six locaux commerciaux en rez-de-chaussée ! » Alors, en 2012, quand la Ville a lancé une étude sur les logements dégradés, le syndic a su saisir l'opportunité. « J'ai montré ce que la façade extérieure cachait à l'intérieur » et la réhabilitation du Chat noir est devenue une priorité de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Cette OPAH, qui concernait 30 copropriétés briochines (600 logements) pour la période 2014-2018, montre la volonté de Saint-Brieuc de favoriser la requalification de son parc privé. Ce dispositif, d'environ 17,5 millions d'euros de travaux (sur des parties communes), a mobilisé environ 50% de subventions de différents partenaires. « Ces sub-

ventions sont modulées selon le degré de vétusté des copropriétés et les ressources des ménages », indique Leslie Caillard, référente habitat privé à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

« SOLIHA, association qui intervient en faveur de l'amélioration de l'habitat, m'a aidé à convaincre les copropriétaires et les a soutenu dans les montages financiers », se souvient Renan Louvel. Ainsi, selon les cas, ils ont bénéficié d'une aide aux travaux couvrant entre 35 et 65% des frais. Sur les 307 299€ TTC de travaux, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a versé 114 315 € de subventions et la Ville, 20 000 €. Et grâce à la mobilisation de la Coopérative immobilière de Bretagne, les propriétaires ont bénéficié d'une avance sur les aides à percevoir.

« C'est ce concours de plusieurs partenaires qui rend cette opération exemplaire, note Marie-Claire Diouron, maire de Saint-Brieuc et Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Elle contribue à l'amélioration de l'habitat locatif, du patrimoine, mais aussi des performances énergétiques. En outre, elle participe au maintien de la mixité sociale en centre-ville. » ●

Plus d'infos

Espace Info Habitat,
02 96 77 30 70



Service public

De nouvelles communes rejoignent les Pompes funèbres intercommunales

Les PFI, société d'économie mixte, offre un service public de qualité aux familles. Trois nouvelles communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération vont bientôt pouvoir bénéficier de ce service.

Depuis 1993 et la loi Sueur, les prestations liées aux obsèques sont soumises aux lois du marché. Les familles endeuillées ont ainsi la possibilité de choisir entre plusieurs entreprises de pompes funèbres, privées et, parfois, publiques. « *En Côtes d'Armor, les Pompes funèbres intercommunales (PFI) sont la seule société à offrir un service public* », assure Morgane Prigent-Caërou, directrice générale de cette société d'économie mixte créée en 2012 et qui comprend un site à Saint-Brieuc et un autre à Plérin.

Le capital de la SEM est détenu à 85% par des collectivités territoriales et à 15% par des partenaires de l'économie sociale et solidaire et par d'autres Pompes funèbres (des SEM). « *Parmi les collectivités territoriales actionnaires figurent 13 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe, Saint-Jean Kerdaniel et Quessoy, précise Morgane Prigent-Caërou. De nouvelles communes – comme Plourhan, Saint-Carreuc ou Plaintel – sont en train de nous rejoindre. Leurs élus souhaitent que leurs habitants aient la possibilité de choisir entre le privé et le public.* » Or, jusqu'à présent, ils ne pouvaient pas faire appel au service des Pompes funèbres intercommunales soumises à des contraintes géographiques.

Les prestations proposées par les PFI sont très larges : le transport des corps avant et après mise en bière, l'organisation des obsèques, les soins de conservation, la crémation, la fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires, la gestion et l'utilisation des chambres funéraires, la mise à disposition des corbillards et des voitures de deuil...

« *Nous sommes fiers des valeurs que nous portons – le respect, la dignité, l'éthique, la qualité des services – pour accompagner avec la plus grande humanité toutes les personnes frappées par le deuil, assure Morgane Prigent-Caërou. C'est pour cela qu'en 2018 nous avons réalisé d'importants travaux de mise aux normes du crématorium, d'extension de la partie technique de la chambre funéraire et de création de deux salons de retrouvailles à Plérin.* » Un investissement d'environ 1 350 000 € intégralement payé par la SEM.

C'est aussi par souci d'humanité que les PFI prennent en charge les frais d'obsèques des personnes sans ressource ou qu'elles organisent, chaque année, une cérémonie du souvenir pour les personnes endeuillées. « *Toutes les décisions – qu'elles*

concernent les tarifs, les investissements ou encore les valeurs – sont soumises, débattues et validées par le conseil d'administration », composé de 15 membres dont 12 élus locaux et 3 représentants de mutuelles. Ce fonctionnement garantit notamment des tarifs raisonnables. « *Les PFI n'ont pas vocation à réaliser des profits* », insiste Morgane Prigent-Caërou. Et il suffit d'une action à 500€ sans dividende pour être actionnaire. ●



L'Agglo à votre service

Jardiner au naturel

Nourrir les oiseaux,
oui mais...

Aux beaux jours, les oiseaux vont travailler pour nous au jardin en se délectant de pucerons, d'escargots... En hiver, la tentation est grande de les alimenter. Voici quelques conseils pour les aider au mieux.

Une aide ponctuelle

Les oiseaux peuvent trouver de la nourriture tout seuls. Ils n'ont besoin d'aide qu'en période de grand froid, de neige, de gel... Si on leur met de la nourriture à disposition, il convient, au retour des beaux jours (vers fin février, début mars) de la retirer progressivement afin qu'ils reprennent l'habitude de se débrouiller.

Des aliments riches et adaptés

Les oiseaux ne mangent pas tous la même chose. Certains ne becquettent que des graines, que des fruits, que des insectes ou un peu de tout ça. Pour les insectivores, il n'y a pas grand-chose à faire. Pour les autres, une coupelle de fruits coupés en morceaux ou de graines concassées (noix, graines de tournesol noires, noisettes...) mélangées ou non avec de la graisse végétale feront leur bonheur. « C'est sympa à préparer avec des enfants, assure Anna Le Jeloux du service protection des milieux aquatiques et bassins versants. Et contrairement, aux mélanges vendus en commerce, on sait ce qu'on propose. » Les miettes de pain jetées de la fenêtre sont à éviter car elles ne sont pas suffisamment nourrissantes. Enfin, pensez à ajouter un ramequin d'eau.

Une mangeoire bien placée

Veillez à ce que la nourriture et l'eau soient placées à l'abri des chats et autres prédateurs : « à 1,50m du sol et dans un espace dégagé pour que les oiseaux voient autour d'eux. » Il convient également de changer régulièrement l'eau et les aliments pour éviter que des bactéries s'y logent. « Et si vous observez un oiseau mort à proximité de la mangeoire, il faut jeter la nourriture et désinfecter les récipients pour éviter que d'autres oiseaux soient contaminés. »

Cultiver les sources d'alimentation

Pour l'hiver prochain, pensez à planter des arbustes qui produisent des baies tard dans l'année : lierre, houx, troène ou sureau. « Si vous avez des tournesols ou du fenouil dans votre jardin, n'hésitez pas à y laisser sécher les fleurs. Elles fournissent une grande quantité de graines. »

Gestion des déchets

Avec Hoali,
le tri, c'est plus facile !

Saint-Brieuc Armor Agglomération, en partenariat avec la start-up du territoire Hoali, met à disposition une application mobile gratuite qui simplifie la gestion au quotidien des déchets.

La poubelle qu'on oublie de sortir le jour J. Le déchet qu'on ne sait pas où déposer. La benne à textiles qu'on n'arrive pas à trouver. La déchèterie qui est fermée quand on arrive le coffre plein de déchets verts... Tous ces petits déboires, l'application mobile gratuite Hoali promet de nous les éviter.

« Elle envoie des notifications pour indiquer aux usagers qu'il est temps de sortir leur poubelle, explique Alexandre Solacolu, un des créateurs de Hoali. Elle informe sur les consignes de tri en fonction des lieux d'habitation, elle permet de trouver la poubelle ou la déchèterie la plus proche, elle donne les horaires d'ouverture des déchèteries... Le but de Hoali est vraiment de rendre service aux usagers et de les aider à trier. »

« Si notre territoire est un des plus exemplaires en matière de tri et de gestion des déchets, il est toujours possible de progresser, continue Claude Blanchard, vice-président en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation économique et environnementale des déchets. Trier est un geste qui permet de préserver l'environnement, de maîtriser les coûts et d'améliorer

les conditions de travail des ripeurs et des "valoristes". Et en facilitant le tri, Hoali nous aide à atteindre ces derniers objectifs. »

Cette application a été testée, en novembre, par les agents et les élus de l'Agglomération. « Elle est en phase test jusqu'au 16 janvier et tous ses utilisateurs peuvent nous faire part de leurs avis afin de la faire évoluer », indique Alexandre Solacolu.

Si l'application est développée localement (au Village by CA, à Ploufragan) et est lancée dans l'Agglomération briochine, elle est nationale. Ainsi, « elle fonctionne également sur les lieux de vacances », assure Alexandre Solacolu.

La start-up Hoali bénéficie du dispositif Esprit start-up. « Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant, précise Damien Leclerc, chargé de mission Implantation des entreprises à l'Agglomération. Nous proposons des infrastructures et notre expertise, nous offrons de la visibilité, nous expérimentons l'application... et en échange, Hoali nous fait bénéficier de son innovation à coût préférentiel. » ●



Développement durable

Notre air sous surveillance 24h/24

C'est dans le quartier de Balzac, à Saint-Brieuc, qu'est mesurée la qualité de l'air de toute l'Agglomération et même du département. Si les résultats sont bons, des pics de pollution peuvent se produire en hiver.

Une implantation "représentative"

En Côtes d'Armor, la station de mesure de qualité de l'air a été implantée en 2000 par l'association Air Breizh. « Les capteurs sont installés sur le toit de l'école, dans le quartier de Balzac, à Saint-Brieuc », explique Gaël Lefeuvre, directeur d'Air Breizh. Ce lieu d'implantation n'a pas été choisi par hasard. « Il répond à un guide méthodologique (1) qui comprend des critères de densité de population, de proximité des grands axes routiers... L'objectif étant d'obtenir des mesures représentatives pour tout un territoire. » Ainsi, les données fournies grâce à la station de Balzac permettent de connaître la qualité de l'air à Saint-Brieuc, mais aussi de caler les modélisations utilisées pour calculer les concentrations à Quintin, Plourhan ou encore Guingamp.

Trois polluants mesurés

Selon le même guide méthodologique, il s'avère pertinent de contrôler trois polluants sur les huit réglementés. « À titre d'exemple, en Bretagne, on ne mesure pas le dioxyde de soufre, très peu présent dans notre région, indique Gaël Lefeuvre. À Saint-Brieuc, on se concentre sur le dioxyde d'azote (NO₂), produit à 70% par l'automobile ; l'ozone, polluant secondaire généré par la conjonction de soleil et d'émanations

automobiles ; les particules fines inférieures à 10 micromètres (PM₁₀) qui peuvent être émises par le chauffage résidentiel, l'agriculture, le trafic ou encore l'industrie. »

Des pics de particules fines

« Dans la région de Saint-Brieuc, la qualité de l'air est plutôt bonne, note Gaël Lefeuvre. En revanche, l'hiver, on peut constater des pics de PM₁₀. Cette hausse est souvent due à la consommation élevée de chauffage associée à une période anticyclonique, c'est-à-dire sans vent. » Les particules les plus grosses sont retenues par les voies aériennes supérieures. Plus elles sont fines et plus elles atteignent les voies respiratoires inférieures et peuvent altérer la fonction respiratoire. « C'est pour cette raison que nous envisageons de surveiller, notamment à Saint-Brieuc, les particules fines inférieures à 2,5 micromètres (PM_{2,5}). »

Des infos quotidiennes

La qualité de l'air est mesurée 24h/24 tous les jours de l'année. « Les données sont disponibles sur notre site internet et il est possible d'être informé tous les jours, par mail, de la qualité de l'air et/ou de recevoir des bulletins d'alerte pollution. » Grâce à un logiciel de modélisation, Air Breizh peut également prévoir la qualité de l'air à J+1.

« En cas de pic de pollution, la Préfecture peut alors prendre des arrêtés adaptés. »

Une deuxième station costarmoricaine

« Notre station rurale de Guipry-Messac, en Ille-et-Vilaine, doit être remplacée par une station qui sera installée en Côtes d'Armor, en Centre-Bretagne, confie Gaël Lefeuvre. Elle devrait permettre de caractériser la pollution atmosphérique de fond issue des transports de masses d'air de longues distances. »

Des mesures à la demande

À la demande de la Préfecture des Côtes d'Armor et de l'Agence régionale de santé, Air Breizh a réalisé des mesures d'hydrogène sulfuré au port du Légué durant l'été 2017. Cette année, les mêmes mesures ont été demandées par Saint-Brieuc Armor Agglomération, pour la période de fin juin à mi-octobre. « Ce gaz est produit par la conjonction de plusieurs éléments dont les échouages d'algues vertes en période de chaleur », précise Gaël Lefeuvre. ●

(1) validé par le ministère chargé de l'Environnement.

Plus d'infos
www.airbreizh.asso.fr

L'Agglo à votre service





Projet

Une appli pour les jeunes

L'Agglomération travaille à la création d'une application mobile dédiée aux 13-30 ans. Un projet collaboratif.

Depuis le mois d'octobre, Saint-Brieuc Armor Agglomération organise des ateliers avec des jeunes. L'objectif : créer une application mobile pour les 13-30 ans du territoire. « Suite à de nombreux échanges, nous nous sommes rendus compte que les jeunes de l'Agglomération avaient besoin d'un outil qui leur permette d'être mieux informés sur les "offres" locales », explique Alice Borgniat, chargée de mission Innovation-Jeunesse à l'Agglomération.

Dans le cadre de l'action Projets innovants en faveur de la jeunesse, trois agences travaillent sur ce projet d'application. « Nous sommes partis de zéro, sans idées préconçues, assure Damien Roffat, designer de service chez Détée. Nous aidons les jeunes à identifier leurs besoins et à construire une appli qui réponde à leurs problématiques. Ces dernières sont liées à l'autonomie, à la mobilité, à la vie affective, au passage à l'âge adulte... Le tout sur un territoire à la fois urbain et rural ! »

En plus des ateliers, « et par soucis de "représentativité", nous allons à la rencontre des jeunes aux arrêts de bus, à la sortie du collège... », continue Paul Hallé, de l'agence Indivisible, spécialisée dans l'accompagnement de l'innovation et des transformations organisationnelles, territoriales, sociales et numériques.

« La construction de l'application mobile – qui sera un outil complémentaire aux espaces d'accueil existants – se fait avec les professionnels de la jeunesse », précise Alice Borgniat.

Plus d'infos

02 96 77 60 39

alice.borgniat@sbaa.fr



Enseignement supérieur

ITC : des formations adaptées aux besoins des entreprises

Cette école supérieure de management et de commerce, située à Trégueux, a lancé, en novembre, un nouveau titre professionnel "Gestionnaire de paie".

ITC, école supérieure de management et de commerce, existe depuis 2000, à Trégueux, et depuis 2016, à Quimper. Elle est spécialisée dans la formation par alternance de bac+2 à bac+5 et s'attèle à répondre aux besoins du marché et des entreprises.

Pour preuve, ITC propose, depuis mi-novembre, une formation "gestionnaire de paie" reconnue par l'État de niveau bac+2. « Beaucoup d'entreprises nous ont fait part d'un besoin de personnel formé dans ce domaine, explique Katell Syja, chargée de recrutement et de communication à ITC. Il nous est donc paru important de pallier ce manque avec un nouveau titre professionnel. » Cette formation, qui nécessite un niveau bac, se déroule en 8 mois dont 8 semaines de stage.

ITC propose également trois BTS : " Management des unités commerciales ", " Négociation et digitalisation de la relation client " et " Gestion de la PME ". Ces études mènent aux métiers de vendeur, de manager dans un commerce, de commercial, d'assistant de direction ou de gestion ou encore de manager. « Pendant deux ans, les élèves alternent entre l'école et monde du travail. En gros, chaque semaine, ils passent deux jours en classe et trois jours en entreprise. »

Les Bachelors (Bac+3) " Commercial et marketing " et " Ressources humaines et paie ", formations en un an, fonctionnent selon le même principe avec davantage de jours en

entreprise par semaine : 4 jours. Idem pour les Masters (bac+5) " Management, business et entrepreneuriat " et " Management des ressources humaines ". « Mais là, la formation dure deux ans », note Katell Syja.

Pour aider ses quelques 180 étudiants brio-chins à trouver des contrats en alternance, ITC développe des partenariats avec différentes entreprises comme Hutchinson, Super U, V&B, Adecco, Leroy Merlin ou encore le groupe Hamon Automobile. « Et pour répondre aux exigences du marché du travail, notre équipe pédagogique est composée d'une quarantaine d'intervenants, essentiellement des formateurs et des consultants issus de fonctions commerciales et managériales, avec de solides expériences professionnelles », précise la chargée de communication. « À la sortie d'ITC, 92% des diplômés sont embauchés », conclut-elle fièrement. ●

Campus ITC Saint-Brieuc
11, rue Charles Coulomb, à Trégueux.

Plus d'infos

02 96 60 45 60

saintbrieuc@itcformation.com



Centre intercommunal d'action sociale

Des actions de prévention pour les plus de 60 ans

Activité physique adaptée, alimentation, chutes, mémoire, dépistages... Ces différents sujets sont développés auprès des seniors lors d'ateliers, de conférences ou encore de balades.

La démarche

Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a répondu à un appel projets "Prévention santé auprès des plus de 60 ans" lancé par le Conférence des financeurs. « Notre projet a été retenu, se réjouissent Joseph Le Vée, conseiller délégué action sociale en charge du CIAS et Fanny Mothré, directrice du CIAS. Cela nous a permis de disposer d'une chargée mission Prévention Santé et de bénéficier d'une enveloppe financière afin de mener différentes actions jusqu'en mars 2020. »

Un diagnostic

Un état des lieux a été mené afin de recenser les actions déjà mises en place pour les plus de 60 ans sur le territoire. « J'ai travaillé avec les adjoints aux affaires sociales des communes et avec les directeurs de CCAS de "nos" trois antennes, explique Sarah Oger, chargée de mission Prévention Santé. Cela nous a permis de repérer les zones les moins pourvues en actions et de proposer – avec les communes, les CCAS et différents partenaires – un programme adapté aux besoins. » Plusieurs thématiques ont été développées afin que les plus de 60 ans voient leurs conditions de vie et de santé s'améliorer.

L'activité physique adaptée

Lutter contre la sédentarité des seniors, c'est les aider à gagner en souplesse, en équilibre et ainsi limiter leurs risques de chute. Entre autres actions, le CIAS met en place des balades gourmandes avec différentes associations locales de marcheurs. « Plusieurs parcours, en fonction des capacités des participants, sont proposés, précise Sarah Oger. Et au cours de la balade, des énigmes sur la nutrition et l'activité physique sont proposées. Une diététicienne est également présente pour donner des conseils et répondre aux interrogations. »

La prévention des chutes

Le CIAS, en collaboration avec la Mutualité française, organise des théâtres débats autour de la prévention des chutes. « La pièce de théâtre "Juliette au pays des embûches" permet aux spectateurs de se questionner sur leurs comportements, indique Fanny Mothré. Cela facilite les échanges proposés ensuite avec des intervenants spécialisés. »

L'alimentation

Durant l'été 2018, le CIAS a mené une enquête "Qu'est-ce que je mange ? Comment je mange ?" sur les marchés de l'Agglomération. « Cela nous a permis de connaître davantage les habitudes alimentaires des plus de 60 ans et de créer un contact avec ce public, assure Sarah Oger. Suite à cette enquête, nous envisageons de réaliser un livret de recettes "partagées" par des personnes interrogées. »

Le dépistage de cancers

Les professionnels du CIAS ont participé à une réunion d'informations sur le dépistage des cancers, et notamment du cancer colorectal. « Cela les aide à transmettre les bons messages lors de leurs interventions à domicile et d'avoir un discours rassurant sur les dépistages qui sont moins "contraignants" que ce qu'on imagine parfois. »

La prévention du suicide

Le CIAS projette de former les agents intervenant à domicile afin qu'ils repèrent les premiers signes d'une souffrance psychique ou d'une tentative de suicide. Des groupes de parole leur seront également consacrés pour qu'ils puissent échanger sur les situations difficiles. En parallèle, une soirée sur "L'annonce d'un décès brutal" est prévue en février. « Elle s'adresse notamment aux élus qui sont confrontés à ce genre d'annonce », précise Fanny Mothré.

La mémoire

Deux agents du CIAS sont formés pour animer des ateliers mémoire destinés aux personnes qui souhaitent stimuler leurs neurones en s'amusant. « Une partie des jeux sont proposés sur tablette, note Sarah Oger. Cela permet aussi de se familiariser avec les supports numériques. »

Le handicap

Des journées de dépistage visuel et auditif vont être proposées dans les trois antennes du CIAS. Ce dépistage sera gratuit !

L'habitat

En partenariat avec Rénovation, dispositif habitat de l'Agglomération, le CIAS propose des ateliers et des conférences pour répondre aux questions des plus de 60 ans sur l'adaptation du logement, sur les économies d'énergie, sur les aides financières en faveur de la rénovation de l'habitat...

L'information périnéale

« Nous travaillons avec une sexologue et la chargée de santé de la ville de Plérin sur un projet de cours collectif qui permettrait aux femmes de prendre conscience de leur corps, de découvrir le rôle de leur périnée et de les aider à prévenir les risques d'incontinence, expliquent Sarah Oger et Fanny Mothré. Une expérimentation est prévue à Plérin. » ●

Plus d'infos

Pour connaître le programme d'actions, vous pouvez consulter les bulletins municipaux, la presse locale, le facebook du CIAS ou appeler le 02 96 58 57 06

Les différents lieux d'accueil

Antenne Centre

17, rue du Sabot, à Ploufragan
02 96 58 57 00

Antenne Sud

La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littorale

Place de l'Église, Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04





Taxe de séjour

Une fiscalité adaptée aux nouveaux modes d'hébergement

À partir du 1^{er} janvier, tous les hébergements non classés ou en attente de classement, type Airbnb, seront soumis à de nouvelles règles. Explications.

La taxe de séjour, qui existe depuis 1910, permet aux collectivités de disposer de moyens supplémentaires pour le développement touristique de leur territoire. Elle a été instaurée depuis le 1^{er} janvier 2000 dans l'Agglomération et concerne l'ensemble du territoire communautaire depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle est payée par les visiteurs qui séjournent sur notre territoire dans des hébergements payants.

Le produit de la taxe de séjour est obligatoirement affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire. Il s'agit d'améliorer les retombées économiques et d'accroître l'attractivité du territoire, d'assurer un meilleur accueil du public, sa fidélisation, de proposer des services de qualité et de conduire des actions d'intérêt touristique. Ces dernières années, Saint-Brieuc Armor Agglomération a fortement investi dans le secteur du tourisme avec notamment la rénovation et l'extension

du Palais des congrès et des expositions, avec sa politique d'équipements et de loisirs et avec la création et le financement de l'office de tourisme communautaire.

La taxe de séjour répond à plusieurs règles :

- Elle est payée par toute personne hébergée au moins une nuit dans un hôtel, un meublé, une chambre d'hôte...
- Elle est collectée par les propriétaires d'hébergement touristique et reversée à la collectivité.

Les modifications en 2019

Si les tarifs 2019 sont restés identiques⁽¹⁾, deux principaux changements font leur apparition et seront applicables pour la collecte 2019 :

- L'application d'une tarification au pourcentage pour les hébergements non classés (sauf campings), c'est-à-dire les logements sans étoile, épi...
- L'obligation pour toutes les plate-formes en ligne de percevoir cette taxe à partir du 1^{er} janvier 2019

Il ne s'agit, en réalité, que de faire appliquer la loi à des plate-formes qui ne la respectaient pas jusque-là.

Dorénavant, les hébergements non classés seront taxés selon un taux applicable par personne majeure⁽²⁾ et par nuitée. Les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération

ont voté à l'unanimité pour un taux de 3%, plafonné à 2,30€ par nuit.

Ainsi, par exemple, pour un meublé non classé accueillant 6 personnes (un couple et 4 enfants) à 120€ la nuit, avec une application du pourcentage de 3%, le calcul serait le suivant :

- $120 \text{ €} / 6 = 20 \text{ €}$ par personne par nuit
- $20 \text{ €} \times 3\% = 0,60 \text{ €}$ de taxe de séjour par personne par nuit
- $0,60 \text{ €} \times 2 \text{ personnes assujetties (les mineurs sont exonérés)} = 1,20 \text{ €}$ à payer par les clients. ●

(1) Voir les tarifs fixés par décision de l'Agglomération sur le site www.saintbrieuc-armor-agglo.fr.

(2) Sont exonérées de taxe de séjour les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire.

*Saint-Brieuc Armor Agglomération invite les propriétaires d'hébergements à une **réunion publique** en collaboration avec 3DOUEST spécialiste de la taxe de séjour, le mardi 15 janvier, à 18h30, au Centre culturel Le Cap, à Plérin.*

*Plus d'infos
02 96 33 34 61*



L'Agglo à votre service

L'Agglo, accélère le développement économique

“ Les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont décidé, dans le cadre stratégique, de donner un gros coup d'accélérateur aux actions permettant de développer l'économie du territoire. Pour cela, ils ont créé quatre aides ou dispositifs portant l'enveloppe annuelle des subventions économiques à 900 000€, contre 250 000€ auparavant. Au-delà, de l'aspect financier, élus et techniciens de la direction du développement économique de l'Agglomération sont en contact direct avec les chefs d'entreprise et essaient de répondre au mieux à leurs besoins.

L'installation d'E-Loft, spécialiste du bois, sur l'ancien site de Chaffoteaux et Maury, aux Châtelets (Ploufragan), est un bel exemple de l'implication de l'Agglomération dans le développement économique. Grâce à cette arrivée, Genesis Baie d'Armor – c'est le nouveau nom du site – voit de nouvelles opportunités se profiler.

Des coups de pousse, l'Agglo en donne aux grosses entreprises, comme E-Loft, mais elle accompagne également les artisans, les commerçants, les créateurs de start-up, les industriels...





Genesis > Une histoire

Une page de la vie ploufraganaise se tourne

Rémy Moulin, maire de Ploufragan et vice-président à l'Agglomération se réjouit que l'ancien site des usines Chaffoteaux et Maury, aux Châtelets, connaisse un vrai renouveau.

« Ce site majeur de l'économie de l'Agglomération briochine et notamment de la commune de Ploufragan va enfin reprendre vie ! Chaffoteaux et Maury, créée en 1914, s'installe d'abord sur le port du Légué à Saint-Brieuc. L'entreprise – qui produit des appareils sanitaires, des tuyaux, de la fonte pour le bâtiment, des articles ménagers, de quincaillerie et de fumisterie puis des systèmes de chauffage et de chaudière – déménage, en 1969, à Ploufragan, aux Châtelets, zone tout juste créée (1965). Cela a changé la commune qui a accueilli 2 000 salariés et jusqu'à 2 300 au début des années 80. 529 logements ont été construits pour eux en plein centre de Ploufragan !

Mais Chaffoteaux et Maury, ce sont aussi les années difficiles, tristes... et un site abandonné depuis l'arrêt, en juin 2009, de l'activité.

Aujourd'hui, une page de l'histoire se tourne. "Ancien site de Chaffoteaux et Maury", "friche industrielle"... il faut passer à une nouvelle dénomination – Genesis Baie d'Armor – qui soit le reflet de cette nouvelle ère économique pour le site. »



Genesis > Le programme

Le renouveau d'un site emblématique

Acheté par un groupe d'investisseurs locaux, le site des usines Chaffoteaux et Maury, aux Châtelets (Ploufragan) va reprendre vie, début 2019. L'entreprise E-Loft va y installer sa production. Une arrivée qui devrait rendre les lieux attractifs.

Un site emblématique

Les usines Chaffoteaux et Maury ont occupé pendant 40 ans ce site, situé au cœur de la des Châtelets (Ploufragan). Depuis 2009, les lieux sont inoccupés et constituent la plus grande friche industrielle de Bretagne : 48 000 m² de bâtiments sur un terrain de 200 000 m². Malgré tout, Les Châtelets restent une zone d'activités particulièrement dynamique avec plus de 250 entreprises implantées sur ses 245 hectares.

Genesis Baie d'Armor

Un groupe d'investisseurs locaux – parmi lesquels figurent Alain Nicol et Arlan Boulain, dirigeant de Bleu Mercure (lire page 15) – a acheté le site au groupe Ariston. Pour faire table rase du passé, il a rebaptisé les lieux : Genesis Baie d'Armor. « Avec ce nom, nous voulons faire référence à la genèse, à la renaissance », précisent les investisseurs.

Un tiercé gagnant

Début 2019, l'entreprise E-Loft va installer sa production de maisons en bois sur ce site. Elle va occuper 10 000 m² des anciens bâtiments rénovés, selon ses besoins, par la société Genesis Baie d'Armor. L'Agglomération, qui a mis l'entreprise et les investisseurs en relation, a facilité la mise en œuvre de cette implantation génératrice d'une centaine d'emplois d'ici deux ans (lire par ailleurs).

Une offre adaptable

L'installation d'E-Loft est à l'image de ce que Genesis Baie d'Armor souhaite réaliser. « Il reste 38 000 m² de bâti divisible en lots de 5 000 m² minimum, explique Johann Bizouarn, en charge du développement du programme ⁽¹⁾. Ces lots peuvent être achetés, loués, réhabilités par Genesis Baie d'Armor ou par l'acquéreur... L'idée est vraiment de s'adapter aux besoins des entreprises ! » 7 hectares de terrain sont également disponibles afin de réaliser des bâtiments clé en main de 2 000 à plus 20 000 m². « Nous serons enfin en mesure de proposer deux lots correctement dimensionnés pour édifier des bâtiments logistiques avec deux quais, foncier quasi-inexistant aujourd'hui dans l'Agglomération. »

Une nouvelle image

« L'installation d'E-Loft est une vraie aubaine pour lancer la commercialisation de notre programme. Elle suscite déjà la curiosité et l'intérêt d'autres entreprises industrielles, déclare Johann Bizouarn avant de préciser que « cette nouvelle genèse, va se matérialiser sur le bâtiment par une identité visuelle et architecturale flambant neuve. » ●

(1) Pour le compte de la société Genesis Baie d'Armor.



Genesis > Le facilitateur

L'Agglomération, vraie partenaire des entreprises

Ronan Kerdraon, vice-président en charge de l'Économie, revient sur l'implication de l'Agglomération dans le renouveau du site de Chaffoteaux et Maury (Ploufragan), rebaptisé Genesis Baie d'Armor.

Quel rôle a joué l'Agglomération dans l'arrivée prochaine d'E-Loft sur une partie du site Genesis Baie d'Armor ?

L'Agglomération a tout simplement mis deux parties en relation : les propriétaires de Genesis – Bleu Mercure, spécialiste de l'immobilier d'entreprise, et Alain Nicol, homme d'affaires – et les dirigeants d'E-Loft. Nous avons rencontré ces derniers dans leur entreprise à Yffiniac et ils nous avaient fait part de leur manque d'espace. L'idée de leur proposer une place sur le site de Genesis a tout de suite germé dans nos esprits. Et quand toutes ces personnes se sont réunies, ça a tout de suite fonctionné !

Le rôle de l'Agglomération s'est arrêté à la mise en relation.

Non. Nous avons ensuite joué un rôle d'accompagnateur et de facilitateur afin qu'E-Loft puisse s'installer dans de bonnes conditions dès janvier 2019. Je tiens ici à souligner la qualité du travail effectué par la direction du développement économique de l'Agglomération. Son équipe a accompagné E-Loft dans la recherche d'aides, dans le montage du dossier et les investisseurs dans la commercialisation et l'aménagement du site.

E-Loft bénéficie-t-elle d'une aide financière de l'Agglomération ?

Le cadre stratégique économique voté en novembre 2017 comprend plusieurs types d'aide. E-Loft, elle, bénéficie de l'aide à l'immobilier d'entreprise. Cette aide permet de soutenir la rénovation de bâtiment vacant avec une subvention. Pour E-Loft, elle atteint le maximum : 100 000 €. Nous sommes dans la lignée de ce qui a été réalisé pour Socavol, à Saint-Brandan. L'Agglomération devient un vrai partenaire, y compris financier, des entreprises. Et je pense que c'est ce qu'attendent les acteurs économiques.

Cette arrivée d'E-Loft est de bon augure pour Genesis Baie d'Armor.

Non seulement une entreprise s'installe sur ce site emblématique, mais elle va y mener une activité de production. Elle va apporter de la valeur ajoutée et des emplois ! Cette installation prouve, s'il le fallait, que la zone des Châtelets est dynamique, située au cœur de la Bretagne et à proximité directe des grands axes routiers. J'espère pouvoir annoncer rapidement de nouvelles arrivées. ●

Genesis > L'investisseur

Nous croyons au potentiel du site

Trois questions à Arlan Boulain, dirigeant de Bleu Mercure.

Pourquoi Bleu Mercure a-t-elle investi dans Genesis Baie d'Armor ?

Spécialiste de l'immobilier d'entreprise, Bleu Mercure possède déjà une quinzaine de sites sur le parc d'activités industrielles des Châtelets (Ploufragan), la première des Côtes d'Armor. Avec le deuxième investisseur, nous comptabilisons déjà 30 000 m² de surface bâtie à nous deux sur les 245 hectares du parc. Nous connaissons bien le secteur et croyons vraiment en son potentiel notamment parce qu'il est facilement accessible par les grands axes.

À qui comptez-vous louer ou vendre les espaces qu'offre Genesis Baie d'Armor ?

Genesis Baie d'Armor, ce sont 200 000 m² de foncier et 48 000 m² de bâti. Aujourd'hui, un quart du bâti a déjà trouvé preneur. En fait, les lieux sont très adaptables et peuvent répondre à des besoins variés. Sur le foncier, il est, par exemple, possible de construire des bâtiments clés en main. Notre plus-value, c'est que, dans l'Agglomération, nous pouvons désormais offrir une solution à des entreprises qui ont besoin de beaucoup d'espace. Par le passé, faute d'offres adaptées, nous avons dû orienter des entreprises en dehors de l'Agglo.

Avec l'arrivée d'E-Loft, entreprise qui réalise des maisons en bois, à Genesis Baie d'Armor, le site s'oriente vers le secteur de la production.

C'est une vraie surprise car beaucoup de friches prennent une vocation commerciale ou de stockage. Avec l'arrivée d'E-Loft, il est possible que Genesis Baie d'Armor soit davantage un site de production. Ce serait assez exemplaire.





Genesis > L'entreprise

« Nous souhaitons rester sur le bassin briochin »



Philippe Roué et Édouard Lefebure,
dirigeants d'E-Loft.

En plein développement, E-Loft, entreprise de menuiserie, de charpente et de construction d'habitats à ossature bois, va s'installer aux Châtelets, sur le site de Genesis Baie d'Armor. Les raisons de ce choix.

Un concept novateur

L'entreprise E-Loft, spécialiste du bois, est née en 1870 à Yffiniac. En 2015, ses dirigeants, Édouard Lefebure et Philippe Roué, développent un nouveau concept : des maisons en bois fabriquées à 90% en atelier et installées sur des fondations en béton. « Nos produits – contemporains, spacieux, écologiques et économiques – ont vite rencontré un vrai succès dans le Grand Ouest et nos carnets de commandes sont bien remplis », indique Édouard Lefebure.

Un besoin de locaux

Pour faire face à la demande croissante, E-Loft doit produire davantage. « Nous avons donc été confrontés à un manque de place et à la nécessité d'embaucher », continuent les deux associés qui ont un besoin urgent de nouveaux locaux. Suite à une rencontre avec la direction du développement économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Édouard Lefebure et Philippe Roué rencontrent les investisseurs du site Genesis Baie d'Armor. Et l'offre présentée fait mouche.

Un attachement au territoire

« Plusieurs arguments nous ont séduits : la superficie disponible sur une zone d'activités dynamique au cœur de la Bretagne, la modularité des bâtiments, la proximité avec les grands axes routiers et le port du Légué (possibilité d'acheminer du bois), le montage simplifié du dossier... », expliquent les chefs d'entreprise. « En nous implantant aux Châtelets, l'entreprise conserve ses attaches briochines. Nous y tenions particulièrement bien que d'autres métropoles bretonnes se soient montrées très désireuses de nous accueillir », continuent-ils.

Un partenariat public-privé

Pour soutenir E-Loft, qui réalise un investissement important aux Châtelets, Saint-Brieuc Armor Agglomération lui accorde une aide à l'implantation. « Il était important d'accompagner techniquement et financièrement cette entreprise qui va créer une centaine d'emplois d'ici deux ans », rappelle Ronan Kerdraon, vice-président en charge de l'Économie à l'Agglomération. « Nous avons été très bien accompagnés, précisent Édouard Lefebure et Philippe Roué. C'est un bel exemple de partenariat public-privé. »

Des recrutements

Afin de renforcer ses équipes de production, E-Loft programme des sessions de formation en interne dédiées aux nouvelles recrues. Par ailleurs, l'entreprise, en partenariat avec Pôle Emploi, Job & Box (acteur privé de l'emploi) et l'ARFAB (organisme de formation), est investie dans une démarche de recrutement ouvert en organisant, par exemple, des job datings (lire page 17). ●

Genesis > Emploi

Une centaine d'embauches d'ici 2 ans

E-Loft, qui compte entre 50 et 60 salariés, a déjà commencé à recruter. Depuis fin novembre, 12 hommes et femmes sont formés aux savoir-faire de cette entreprise. Explications avec Philippe Roué, co-dirigeant.

Comment avez-vous recruté ces 12 personnes ?

Nous travaillons avec l'agence d'intérim Job & Box qui, en partenariat avec Pôle Emploi, a trouvé ces 12 personnes : 9 hommes et 3 femmes âgés de 21 à 50 ans. Un job dating [entretien d'embauche express] a notamment été organisé en octobre à Pôle Emploi et, ensuite, chaque « recrue » a passé un entretien individuel plus approfondi avec Job & Box.

D'autres recrutements sont-ils prévus prochainement ?

D'ici deux ans, nous allons embaucher une centaine de personnes. Nous avons déjà prévu, avec Job & Box, de recruter 20 autres hommes et femmes, dès le premier trimestre 2019.

Quels profils recherchez-vous ?

Nous avons besoin de personnes pour travailler en atelier à la fabrication de nos maisons en bois. Afin de faire face à la pénurie de main d'œuvre qualifiée, nous avons souhaité ouvrir le recrutement à d'autres profils que des charpentiers-menuisiers et proposer des formations en interne. Avec une centaine de tâches identifiées pour construire une maison, le travail que nous proposons est plus proche de l'industrie que du travail en chantier. Nous avons besoin de personnes habiles de leurs mains et qui se projettent sur un CDI. Aucune formation particulière n'est demandée.

Vous allez donc former ces personnes ?

Nos 12 premières "recrues" ont commencé à être formées en interne le 26 novembre. Nous avons confié la formation à l'ARFAB,



spécialisée dans les métiers du bâtiment, qui adapte ses "cours" à nos besoins et nos méthodes. Au bout de cinq semaines, les tout nouveaux formés vont enchaîner avec un contrat d'intérim de six mois. À la fin de cette période, certains seront embauchés. Espérons qu'il y en aura le plus possible.

Où travailleront les nouveaux embauchés ?

Ils seront répartis entre nos sites de production d'Yffiniac, de Pommeret et de Ploufragan. Ils seront au contact de personnes expérimentées pendant plusieurs semaines. ●

Plus d'infos

Job & Box, 45, rue du Docteur Rahuel, à Saint-Brieuc.
02 30 05 06 07

Économie

Dossier

Foncier et immobilier

« Une offre diversifiée »

Pour assurer le développement économique du territoire, Alain Écobichon, conseiller délégué Entreprises, Commerce, Artisanat, mise sur une offre la plus adaptée possible aux besoins des entreprises.

Quelle est la politique de l'Agglomération en matière d'accueil d'entreprises ?

L'accueil d'entreprises sur le territoire est au cœur de notre stratégie de développement économique. Il est essentiel pour notre territoire de disposer de l'ensemble des possibilités d'accueil pour les entreprises souhaitant s'installer comme pour celles déjà présentes qui souhaitent se développer. À cette fin, nous proposons un ensemble de solutions permettant d'avoir une proposition adaptée à chaque typologie de demande. Nous appelons cela le parcours résidentiel de l'entreprise. Il se traduit par des espaces de coworking, de pépinière d'entreprises, d'hôtels d'entreprises, d'ateliers relais et de fonciers économiques.

Reste-t-il du foncier disponible dans les parcs d'activités économiques de l'Agglo ?

L'Agglomération dispose de 55 parcs d'activités économiques. Tous ne disposent pas de disponibilité foncière, mais nous avons en-

core une offre foncière satisfaisante et diversifiée. Nous anticipons au mieux les besoins. Par exemple, face à la forte commercialisation des terrains, nous allons entreprendre les aménagements sur les extensions des parcs du Perray (Trégueux), de La Colignère (Trémuson) et du Challonge (Plédran). L'Agglomération est en cours de réalisation d'un schéma d'aménagement foncier à vocation économique afin de donner une visibilité à moyen et long terme sur notre politique. Sera associé à ce schéma un travail sur la densification et la requalification des friches immobilières.

Reste-t-il du foncier aux Châtelets ?

Ce parc d'activités est le principal poumon économique de notre territoire en termes de dimension (245 ha) et de densité d'entreprises (plus de 250 entreprises). C'est pour renforcer ce pôle stratégique que nous avons réalisé l'extension Nord, au bord de la RD700 (16 ha réalisés sur 45 ha) et le parc d'acti-

tés du Vau Ballier. Au-delà de ces aménagements, l'offre privée sur le site Genesis Baie d'Armor (ex Chaffoteaux et Maury) renforce les disponibilités foncières aux Châtelets. Nous travaillons en pleine complémentarité avec cette offre pour que l'offre globale sur ce secteur soit la plus diversifiée et adaptée aux besoins des entreprises.

L'Agglomération pratique-t-elle des tarifs de foncier économique attractifs ?

Clairement ! Il s'agit de notre principal soutien au développement économique sur le territoire car nous aménageons, viabilisons et commercialisons ces terrains aux coûts les plus justes, sans réaliser de plus-value, mais au contraire en assumant parfois un déficit sur certaines zones d'activités. Les tarifs sont définis en fonction des coûts d'acquisition et d'aménagement tout en tenant compte d'un prix acceptable par les entreprises. ●





Agriculture

5 000 € pour les "nouveaux" agriculteurs



Fabienne Delanoë (à gauche)
et Sylvain Crézé.

Saint-Brieuc Armor Agglomération accorde une aide à l'installation pour les agriculteurs. Rencontre avec Sylvain Crézé, de La Harmoye, et de Fabienne Delanoë, d'Hillion, qui ont bénéficié de ce soutien financier.

« Une aide forfaitaire »

Cela fait presque un an que Sylvain Crézé, 33 ans, s'est associé à sa mère au sein du groupement agricole d'exploitation en commun Laezh Breizh, situé à La Harmoye. Ensemble, ils élèvent 70 vaches laitières.

« Quand mon père est parti à la retraite, j'ai décidé de lui racheter ses parts », explique l'éleveur. Fin 2017, il quitte alors son poste de responsable de clientèle agricole qu'il exerçait depuis 11 ans au Crédit Mutuel de Bretagne. « Je savais que je reviendrais un jour sur le terrain, raconte l'ancien banquier, titulaire d'un BTS agro-équipement. J'ai saisi l'occasion pour faire perdurer l'affaire familiale. »

Un choix mûrement réfléchi guidé par la passion du métier d'agriculteur, une passion transmise par son père. « J'ai grandi sur l'exploitation ; enfant, je donnais des coups de main... En quittant la banque, je savais donc ce que je perdais et ce que je gagnais. »

Pour s'installer, Sylvain Crézé investit environ 350 000 €. « Cela comprend les parts sociales et les travaux prévus afin de répondre à la réglementation environnementale et d'améliorer les conditions de travail. » Le jeune exploitant sollicite Saint-Brieuc Armor Agglomération qui lui accorde l'aide à l'installation agri-

cole, d'un montant forfaitaire de 5 000 €. « J'ai dû remplir un dossier qui a été analysé par un comité composé d'élus et de techniciens de la Chambre d'agriculture et de l'Agglomération », explique Sylvain Crézé qui a fait visiter l'exploitation à plusieurs élus. « J'ai apprécié qu'ils se déplacent et s'intéressent à notre travail », confie-t-il.

Sylvain Crézé bénéficie également de l'accompagnement financier et professionnel de la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor. « Il s'agit d'une aide plus importante, mais elle n'est pas nette car elle ne tient pas compte des frais engagés pour réaliser le parcours d'installation. »

« Les aides : un gage de sérieux pour les banques »

En novembre 2017, Fabienne Delanoë, 38 ans, a acheté l'exploitation qui avait appartenu, 8 ans auparavant, à son père. « Il avait vendu à un GAEC qui a dû mettre fin à son activité », explique l'agricultrice.

Au Champ Oisel, à Hillion, Fabienne Delanoë élève des poulets Label Rouge. Durant une année, elle fait grandir et vend plus de 29 000 volailles à un groupement qui appartient aux Fermiers d'Argoat. « Je les reçois, elles ont un jour et elles repartent, elles ont 12 semaines minimum. » Un métier que

cette Hillionnaise apprend avec son père à la retraite. « J'ai été éducatrice spécialisée pendant 11 ans et n'ai pas de formation agricole, confie cette mère de famille. J'avais envie de changer d'air et de faire vivre notre patrimoine familial. »

Pour lancer sa nouvelle activité, Fabienne Delanoë reçoit l'aide à l'installation de Saint-Brieuc Armor agglomération de 5 000 €. « J'ai obtenu également des aides financières de la Région et de l'Europe. Cela m'a donné un coup de pouce financier et a rassuré les banques sur le sérieux de mon projet. »

Au bout d'un an, l'agricultrice a bien pris ses marques. « Le Label Rouge exige de répondre à des critères strictes notamment de durée d'élevage (31 jours minimum), d'alimentation (essentiellement végétale), de densité... Ainsi, il ne doit pas y avoir plus de 11 poulets par mètre carré dans le poulailler et 1 poulet par 2 m² en extérieur. » Et Fabienne Delanoë qui a mis en place un service de vente directe de poulets – « tous les 3 mois, 3 mois et demi, en fonction de l'âge des volailles » – pense déjà à d'autres projets. « Peut-être qu'un jour, l'exploitation pourrait devenir une ferme pédagogique... », lance l'ancienne éducatrice spécialisée. ●

Start-up

Le bien-être au travail passe par les odeurs

Tony Collet a créé Knows and co, une entreprise qui propose de créer des paysages olfactifs pour les entreprises.

Tout est parti d'un livre sur l'aromathérapie et d'une expérience réalisée auprès d'élèves. « Elle montre que le taux de réussite à un examen est supérieur de 30% quand les élèves sont évalués dans une classe qui sent la lavande ! lance Tony Collet. Les odeurs favorisent des états. Là, par exemple, la lavande apaise, contribue à la concentration... »

L'idée de ce Briochin d'origine accompagné par ZOOPOL développement et Saint-Brieuc Armor Agglomération : utiliser l'odorat en entreprise et dans les collectivités. « L'objectif n'est pas de faire acheter, comme en marketing olfactif, mais de créer

de bonnes conditions de travail. »

Tony Collet a créé, en septembre 2017, son entreprise, Knows and Co, pour développer sa méthode, CoSMoPe (pour "Cohésion-Stimulation-Motivation-Performance"). « Un audit de management est mené dans chaque entreprise cliente en tenant compte de ses objectifs à atteindre : concentration, créativité, sérénité... Une fois le diagnostic posé, nous créons une carte d'identité olfactive et différentes odeurs qui seront diffusées selon les moments de la journée. » Ces dernières sont composées par un nez à partir de trois à quatre huiles essentielles maximum afin de

préserver leurs propriétés. « Enfin, un suivi et une évaluation des effets sont réalisés afin de procéder à d'éventuels ajustements. »

En novembre, Tony Collet, qui bénéficie du dispositif Esprit start-up de l'Agglo (lire page 20), a posé deux diffuseurs d'odeur dans l'office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc. « L'objectif est double : favoriser le bien-être au travail des salariés et évoquer des paysages, des ambiances aux touristes. » À nous de tester ! ●



Start-up

Certificare sécurise l'achat de véhicules d'occasion

Implantée au Légué depuis 2017, cette jeune entreprise est sur la voie du développement.

Bruno Nédélec, un des trois associés de Certificare, est aux anges. La veille, il a appris une bonne nouvelle : le ministère de l'Intérieur va créer Histovec, un site internet qui permet, notamment, de connaître le nombre de propriétaires d'un véhicule.

« L'État ouvre l'accès à ses données – en l'occurrence des cartes grises – et c'est bon signe pour Certificare, assure Bruno Nédélec. Histovec n'est pas un "concurrent", mais un facilitateur. » Car Certificare va bien plus loin.

« L'idée est de collecter le maximum de données sur les véhicules d'occasion afin de sécuriser leur achat », explique le chef d'entreprise. Une des fraudes les plus courantes : la falsification du kilométrage. Sur le marché européen de l'occasion, la fraude

au compteur kilométrique s'élève à 40%. Une escroquerie qui a un impact sur la valeur du véhicule, sur la sécurité routière et sur l'environnement.

Les informations recueillies sur chaque véhicule – kilométrage, date de mise en circulation, modifications techniques, changements de propriétaire... – font l'objet d'une fiche anonyme que Certificare vend aux garagistes. Ces derniers l'utilisent pour certifier les véhicules qu'ils achètent ou revendent. Cette garantie pourrait permettre aux professionnels de "récupérer" le marché du véhicule d'occasion où la grande partie (environ 60%) des transactions se fait entre particuliers.

Certificare, ce sont, pour l'instant, deux personnes à temps plein, mais la start-up

devrait rapidement se développer. « Nous rentrons dans une phase de recrutement, notamment de data scientists (scientifiques des données). » Pour cela, Certificare devra déménager de son bureau au Carré Rosengart (Saint-Brieuc) pour des locaux plus grands.

C'est dans cette phase que l'Agglomération devrait intervenir. « L'équipe du Développement économique est mobilisée pour nous trouver des bureaux, si possible au Légué. » Une aide à l'emploi pourrait aussi être mobilisable. « Notre premier interlocuteur a été ZOOPOL développement, qui nous a très bien accompagné et qui a fait le lien avec l'Agglomération et avec la French Tech dont nous avons été lauréat en 2018 », note Bruno Nédélec. ●



Les outils

Cinq aides pour booster l'économie

Saint-Brieuc Armor Agglomération dispose de cinq aides pour soutenir l'économie locale. Mais elle fait bien plus que d'accorder des subventions, elle accompagne les entreprises, les fait bénéficier de sa connaissance du terrain et des acteurs. Le tout sans frontière administrative.



L'aide à l'immobilier

L'aide à l'immobilier s'adresse aux chefs d'entreprise qui ont un projet de rénovation ou de construction de bâtiment sur les franges du territoire. Cette subvention de l'Agglomération peut atteindre jusqu'à 100 000€. Son montant dépend de celui de l'investissement réalisé pour l'acquisition immobilière ou la rénovation.



L'aide à l'implantation agricole

Il s'agit d'une subvention de 5 000€ attribuée aux agriculteurs qui s'installent sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Cette aide n'est pas conditionnée par des critères d'âge ou de type de production agricole. L'activité agricole doit être exercée à titre principal. Il est nécessaire de fournir un plan de professionnalisation personnalisé, une étude économique, un plan de financement, un accord bancaire et une étude de marché si l'exploitation a vocation à accueillir des touristes ou de la vente à la ferme.



Le Pass commerce et artisanat

Le Pass commerce et artisanat est une aide de la Région Bretagne et de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui permet d'accompagner des commerçants et des artisans des 32 communes de l'Agglo. L'entreprise doit être implantée en centre-ville, en centre de bourg ou de quartier ou encore dans les quartiers dits "politique de la Ville". « Il y a des exceptions pour les secteurs d'activités qui ne nécessitent pas d'être en centralité comme le bâtiment et les travaux publics », explique Sophie d'Ortoli, chargée de mission accompagnement des entreprises et développement commercial à l'Agglomération.

Le Pass commerce et artisanat est réservé aux entreprises de sept salariés en CDI maximum et au chiffre d'affaires inférieur ou égal à un million d'euros. Il doit permettre de financer certaines dépenses comprises entre 6 000 et 25 000€. Il peut s'agir de travaux immobiliers ou de mise aux normes, de l'achat d'équipement, d'investissements d'embellissement, de prestations de conseil en numérique, en accessibilité ou en stratégie commerciale ou encore d'investissements liés aux conseils précités. Le Pass couvre 30% des frais. 50% de l'aide est versée à la signature de la convention et 50% sur solde des factures.



L'aide à l'emploi

Cette subvention, cumulable avec une aide de la Région ou de BPI France, est accordée aux entreprises qui projettent de reprendre et/ou de créer au minimum 10 emplois équivalents temps plein en CDI dans un délai de 3 ans maximum. Le montant de l'aide dépend du nombre d'emplois créés. Il est plafonné à 90 000€ pour une entreprise de production industrielle et à 30 000€ pour les autres activités. Le versement de la subvention est effectué en deux fois minimum, dont une lorsque tous les postes prévus sont pourvus.

À noter que l'Agglomération demande le même dossier que celui de la Région. « Cela permet d'éviter de multiplier les démarches administratives et de simplifier la vie des dirigeants », indique Aude Bignard, responsable du pôle entreprise de Saint-Brieuc Armor Agglomération.



Esprit start-up

Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui soutient l'entrepreneuriat et l'innovation sur son territoire, a lancé en mars 2018 un nouveau dispositif, nommé Esprit start-up. Il s'appuie sur le principe d'un partenariat "gagnant-gagnant" entre la collectivité et la start-up. En effet, lorsqu'une start-up lance son activité, ce qu'elle recherche avant tout, c'est de la visibilité, des infrastructures pour tester sa technologie ou un accompagnement qui lui permettront de développer son activité et ses références. En répondant à ce besoin, la collectivité, en contrepartie, bénéficie elle-même de l'innovation à moindre coût. L'Agglomération devient facilitatrice de projet et un véritable terrain de jeu de l'innovation.

Ce dispositif s'adresse aux start-ups – c'est-à-dire aux entreprises ou acteurs ayant un projet innovant – implantées sur le territoire ou souhaitant s'y installer.



Des professionnels

Une équipe de terrain

La direction du développement économique est constituée de quatre chargés de mission en contact direct avec les chefs d'entreprise. Leur objectif : accompagner au mieux les dirigeants.

Damien Le Clerc, chargé de l'implantation des entreprises, de la promotion et de la prospection

Damien Le Clerc est chargé de fournir des solutions aux chefs entreprises locales ou extérieures à l'Agglomération qui souhaitent s'implanter sur le territoire. « Je peux les aider à trouver du foncier, de l'immobilier privé ou public, explique-t-il. Cela peut être, par exemple, sur l'un de nos 55 parcs d'activités ou dans des bâtiments propriétés de l'Agglomération (pépinière d'entreprises et ateliers relais). » Le soutien de l'Agglomération ne s'arrête pas à la résolution du problème ou à l'octroi d'une subvention, « nous menons un accompagnement personnalisé tout au long du projet ».

L'autre volet de sa mission : la promotion et la prospection. « Il s'agit de faire connaître les atouts économiques du territoire. Cela passe par la présence dans des salons comme, cette année, au salon des entrepreneurs ou au salon de l'immobilier d'entreprise, à Paris. Ce type d'action va être renforcé en 2019 suite aux résultats de l'étude de marketing territorial réalisée en 2018. »

02 96 77 60 73 / 06 74 93 63 39
damien.leclerc@sbaa.fr



Nolwenn Rouault-Briand, directrice du développement économique

« J'exerce des missions de management, de coordination de l'ensemble de l'équipe et de soutien pour certains dossiers, explique Nolwenn Rouault-Briand, directrice du développement économique depuis juin. Mon rôle est d'avoir une vision globale de tous les dossiers et de veiller à garder le cap fixé par les élus dans le cadre stratégique et le projet de territoire. » Début 2019, l'équipe du développement économique va être renforcée avec l'arrivée de Serge Guémas. « Il sera en charge de la gestion et de l'aménagement des zones d'activités. Il s'occupera également de l'animation économique. » Autre nouvelle pour 2019 : « Des Rencontres de l'économie sont prévues le 28 février pour dresser un bilan de la première année du cadre stratégique. Nous

souhaitons aussi programmer des visites de terrain dans les parcs d'activités et organiser, sur place, des réunions avec les entreprises pour favoriser l'interconnaissance. » Enfin, suite à une étude de marketing territorial, « une stratégie de communication économique va être mise en place. Objectif : attirer de nouvelles entreprises sur le territoire. »



nolwenn.rouault-briand@sbaa.fr
02 96 77 20 22 / 06 40 43 99 44



Aude Bignard, responsable pôle entreprise

Outre des fonctions d'encadrement, Aude Bignard se charge, avec Sophie d'Ortoli, d'accompagner les entreprises, sauf pour des problématiques d'implantation, « où l'on passe le relais à Damien Le Clerc ». « Nous pouvons soutenir les entreprises – quelles que soient leur taille et leur activité – sur des questions financières, de ressources humaines, de mise en réseau... », explique-t-elle. En pratique, cette dernière s'occupe davantage des PME et des grandes entreprises.

« Nous montons les dossiers avec les dirigeants, nous facilitons au maximum leurs démarches. » La force d'Aude Bignard et de son équipe : une bonne connaissance du tissu et des acteurs économiques du territoire. « Nous jouons un rôle de prescripteur, continue-t-elle. En fonction des besoins détectés, nous orientons vers les bons dispositifs, les bons partenaires... Nous cherchons ce qu'il y a de mieux pour les entreprises sans privilégier nos aides. Nous travaillons en pleine collaboration avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire. »

02 96 77 60 06 / 06 72 79 79 36
aude.bignard@sbaa.fr

Sophie D'Ortoli, chargée de mission accompagnement des entreprises

Sophie D'Ortoli travaille avec Aude Bignard sur l'accompagnement des entreprises. « Je me charge en particulier des commerces, des petits entreprises et des nouveaux agriculteurs. » Comme sa responsable, elle insiste sur la personnalisation de l'accompagnement. « Nous nous adaptons aux besoins de chaque entreprise », précise Sophie d'Ortoli.

Cette dernière est également référente pour les projets liés à l'agriculture et au commerce. En 2017, elle a organisé les rencontres de l'agriculture.



02 96 77 20 56 / 06 88 44 01 09
sophie.dortoli@sbaa.fr





Conseil de développement Un partenariat jusqu'en 2020

Vendredi 23 novembre, la convention de partenariat entre le Conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre & Mer et le Pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Pays de Saint-Brieuc a été officiellement signée. Elle acte la volonté pour ces quatre acteurs de travailler ensemble au moins jusqu'en 2020.

Le rôle du Conseil de développement, qui est composé de plus de 100 membres représentant la société civile organisée (associations, entreprises, syndicats, citoyens), est d'émettre une veille et un avis sur les politiques publiques locales et de les évaluer. Ainsi, il est consulté pour la mise en place du Schéma de cohésion territoriale (SCOT), des projets de territoire, des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET)... Il peut également s'autosaisir sur certaines thématiques comme le numérique, le vieillissement de la population, l'avenir du littoral... Le tout dans une démarche prospective, en ayant toujours en tête les enjeux pour le territoire à moyen terme. Tous ses travaux sont consultables sur le site du Pays de Saint-Brieuc, www.pays-de-saintbrieuc.org.

Les instances représentatives des quatre entités signataires ont convenu de mettre en place une convention partenariale ayant pour objectif de : préciser les relations et le mode de fonctionnement entre elles ; préciser les missions du Conseil de développement ; définir les moyens financiers et matériels dont disposera le Conseil de développement jusqu'en 2020.

*Conseil de développement
du Pays de Saint-Brieuc,
5, rue du 71è RI, Saint-Brieuc*

Plus d'infos

02 96 58 62 26

etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org



Menées entre 2016 et 2017, les rencontres de l'économie ont permis de mieux connaître les attentes des chefs d'entreprise.

Événement Agglo Rencontres de l'économie

Les Rencontres de l'économie, organisées par Saint-Brieuc Armor Agglomération, vont se dérouler le 28 février, à 18h, salle Hermione, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Tous les dirigeants d'entreprise (TPE, PME, artisans...) de l'Agglomération sont conviés à ce grand rendez-vous économique. Suite aux premières rencontres (fin 2016), un cadre stratégique a été établi et voté en Conseil d'Agglomération. Il a permis la mise en place d'aides et de dispositifs d'accompagnement qui seront présentés aux dirigeants le 28 février. Deux tables-rondes seront proposées. La première portera sur les opportunités foncières et immobilières de l'Agglo et sur le devenir des

friches. La seconde permettra d'échanger sur l'attractivité du territoire et sur les conditions de réussite du recrutement des entreprises. Les entreprises sont invitées à s'inscrire et poser une question sur le coupon-réponse de leur invitation transmise par courrier postal ou par mail à économie@sbaa.fr. La direction du développement économique s'engage à y répondre par mail, ou pour celles sélectionnées, lors de la soirée des Rencontres économiques.

*Plus d'infos
économie@sbaa.fr*



Start-ups

Grand Ouest Innov@tions #2

Après le succès de la première édition de Grand Ouest Innov@tions, le 17 février 2018 – qui a attiré quelque 3 500 visiteurs – il a été décidé d'organiser un deuxième salon des start-ups le 9 mars, au Carré Rosengart (port du Légué, à Saint-Brieuc). Ce salon rassemblera une soixantaine de start-ups de Bretagne et des Pays-de-Loire dont les innovations (produits ou services) peuvent faire l'objet de démonstrations compréhensibles pour le grand public. Ce rendez-vous est organisé par Baie d'Armor Entreprises, la CCI 22, le Département, Côtes d'Armor Développement, le Crédit Mutuel de Bretagne, le Cnam, le Village by CA, ZOOPOLE

développement - Technopole Saint-Brieuc Armor et Saint-Brieuc Armor Agglomération. En parallèle du salon, une convention d'affaires sera organisée pour les entreprises accompagnées par les pépinières et les technopoles de Bretagne ainsi que les bénéficiaires du Réseau Initiative, tous secteurs confondus.

*Grand Ouest Innov@tions,
le 17 février, à Saint-Brieuc*

Plus d'infos

*Pauline Chong, 02 96 76 61 61
Pauline.chong@zoopole.asso.fr*



Emploi / Formation

Rendez-vous le 16 mars

Le forum pour l'emploi et la formation va se dérouler le samedi 16 mars, de 9h30 à 16h30, dans le hall 3 du Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Ce rendez-vous, organisé par la Cité des métiers 22 en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération, s'adresse à toutes les personnes qui cherchent un emploi – en CDD, en CDI ou saisonnier – un stage, une formation continue ou en alternance. En 2018, ce rendez-vous a attiré quelques 3 100 personnes.

L'espace entreprise

Une centaine d'entreprises des Côtes d'Armor, tous secteurs d'activités confondus, sera présente afin d'échanger avec les visiteurs. L'année dernière, elles étaient 108. La plupart d'entre elles auront des postes à pourvoir. C'est l'occasion idéale pour remettre son CV, sa lettre de motivation et défendre sa candidature en direct. Les entreprises qui souhaitent disposer d'un stand au forum ont encore la possibilité de s'inscrire auprès de la Cité des métiers 22.

L'espace formation

Le forum accueille une soixantaine de centres de formation des Côtes d'Armor qui propose des formations continues et/ou en alternance. Cet espace peut donc s'adresser tant aux jeunes qu'aux adultes qui désirent changer de voie ou monter en compétences.



L'espace conseil

À l'entrée du hall, un espace sera enfin dédié à l'orientation, au conseil et à l'accompagnement. C'est là, notamment, que des professionnels pourront aider les visiteurs à composer un CV ou rédiger une lettre de motivation.

Des mini-conférences

Tout au long de la journée, six mini-conférences d'une trentaine de minutes aborderont différentes thématiques en lien avec l'emploi et la formation.

*Forum pour l'emploi et la formation,
le samedi 16 mars, de 9h30 à 16h30,
hall 3, Palais des congrès et des expositions
de Saint-Brieuc.
Gratuit. Restauration possible sur place.*

Plus d'infos

02 96 76 51 51

www.citedesmetiers22.fr

Startup Weekend

Une idée en 54 h

Le Startup Weekend aura lieu du 29 au 31 mars, à la Chambre de commerce et d'industrie. L'occasion d'apprendre, d'échanger, de créer pendant 54 heures.

Qu'est-ce qu'un Startup Weekend ?

C'est un événement qui rassemble des personnes aux profils variés et qui possèdent la fibre entrepreneuriale. Regroupées en équipes, elles ont 54 heures pour proposer une idée de start-up. Ce Startup Weekend se veut général, il n'y a pas de thématique particulière.

Pourquoi participer au Startup Weekend ?

C'est l'occasion de tester ou d'approfondir des idées de start-up en s'immergeant dans un groupe d'entrepreneurs. Un moment intense et stimulant !

Pour faire quoi ?

Il s'agit d'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprendre, de libérer la créativité, d'ouvrir le champ des possibles. Et ainsi, contribuer au développement du tissu économique local.

Comment se déroule un Startup Weekend ?

L'aventure débute le vendredi soir par un "pitchfire" durant lequel les porteurs de projet disposent d'une minute pour présenter leur idée et convaincre le public de les rejoindre. Les équipes se forment ensuite de manière libre et durant tout le week-end, les participants vont apprendre en expérimentant, en travaillant, par exemple, sur leur business model et la création d'un prototype ou d'un site web. Les équipes sont aidées par des mentors qui passent tout au long du week-end les éclairer sur des points particuliers : techniques, juridiques, business models... Trois conférences thématiques sont proposées aux participants pour les aider dans le montage de leur projet. Le Startup Weekend prend fin le dimanche soir par le passage des équipes devant un jury composé d'investisseurs potentiels et d'entrepreneurs locaux qui vont sélectionner les trois projets les plus prometteurs.

*Startup Weekend, du 29 au 31 mars,
Chambre de commerce et d'industrie
des Côtes d'Armor
16, rue de Guernesey
Saint-Brieuc*

Plus d'infos

saintbrieuc@startupweekend.org

Innovations

Un troisième TEDx à Saint-Brieuc

Un TEDx est un cycle de conférences de 18 minutes maximum, prononcées par des intervenants, des "speakers", qui ont des idées inspirées et inspirantes à transmettre. Ce sont aussi des artistes sur scène. Après les éditions de 2015 et 2016, qui ont attiré plus de 500 personnes, le TEDx briochin revient ! Il aura lieu le samedi 16 mars, à l'auditorium du Grand Léon au Palais des congrès et des expositions. Le nom des intervenants est gardé secret...

Depuis 2015, le TEDx de Saint-Brieuc a mis en avant cinq entrepreneurs, cinq artistes, deux chercheurs, deux sportives, une travailleuse sociale... briochins et costarmoricains dans 80% des cas. Autant de témoignages de la richesse et de la diversité des personnes qui font ce territoire.



Afin de se faire une idée de l'événement, des vidéos sont disponibles sur Youtube ou sur le site du Tedx, tedxsaintbrieuc.fr. En effet, 17 conférences et prestations d'artistes ont été filmées et "ont fait" plus de 300 000 vues.

*TEDx, le 16 mars, au Palais des congrès
et des expositions de Saint-Brieuc.*

Plus d'infos

tedxsaintbrieuc.fr



Un commentaire, des remarques, une info, réagissez sur [facebook](https://www.facebook.com/saintbrieucagglo) [facebook.com/saintbrieucagglo](https://www.facebook.com/saintbrieucagglo)



Dossier

Économie

Exposition Bassima Drôles d'oiseaux dans la Baie

Sculptés ou photographiés, ces volatiles sont exposés jusqu'au 10 mars, à Hillion.

L'exposition Bassima, réalisée par les Ateliers Art Terre (Rennes), met en scène des sculptures d'Alain Burban et d'Agnès Pansart et des photographies de Paskal Martin. Ils ont créé ces œuvres pour illustrer le nouvel album des Ateliers. Ce dernier raconte l'histoire de Bassima et de sa famille.

L'exposition propose aux visiteurs de découvrir des familles d'oiseaux conçus avec des matériaux très variés : métal, textile, papier, verre, bois ou encore plastique. Le tout dans une véritable explosion de couleurs.

La découverte de Bassima peut se faire avec une fiche jeu mise à disposition des visiteurs. L'exposition comprend enfin un "making off" de la fabrication de quelques personnages, de décors issus du livre et de la réalisation de prises de vues.

*Exposition Bassima,
du 10 février au 10 mars,
Tarif : entrée musée, de 2,5 à 4 €.*



La baie vue par... Photos et dessins à ciel ouvert

Exposées à l'extérieur de la Maison de la Baie, elles mettent la Réserve naturelle en valeur. La Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc a fêté ses 20 ans en 2018. Pour marquer cet anniversaire, elle a organisé un concours de photos et de dessins ouvert à tous. À partir de toutes les œuvres récompensées par les jurys et bien d'autres, non primées, la Maison de la Baie a réalisé cette exposition. Encore quelques semaines pour aller la voir.

*Exposition La baie de Saint-Brieuc vue par...
est présente en extérieur
sur le site de la Maison de la Baie
jusqu'au 28 janvier 2019.*

Maison de la Baie

Des sorties spéciales hiver !

La Maison de la Baie (Hillion) va sortir son nouveau programme de balades et sorties "nature" qui permettent de découvrir la baie et la Réserve naturelle sous différents angles. Voici les propositions pour cet hiver.

Sur la route des migrateurs

Le début de l'année est la période privilégiée pour venir observer les oiseaux migrateurs, qui fuient la rudesse hivernale du Nord, et apprendre à les reconnaître. En période de grand froid, quelque 35000 oiseaux peuvent cohabiter tranquillement dans la Réserve naturelle. Des longues-vues et des jumelles vous seront prêtées pour pouvoir les admirer sans les perturber.

Rendez-vous : Maison de la Baie.

Dimanche 20 janvier, à 10h, dimanche 3 février, à 10h, mercredi 13 février, à 10h, dimanche 17 février, à 10h, mercredi 27 février, à 10h, mercredi 6 mars, à 10h.

La mytiliculture : l'élevage de moules

Comment sont cultivées les moules ? Quelles sont les techniques d'élevage utilisées dans notre région ? Quelles sont les origines de ces mollusques ? Après la découverte des bouchots, le métier de mytiliculteur ne devrait plus avoir de secret pour les visiteurs !

Rendez-vous : parking Lermot (Hillion). Balade de 3 à 4 km. Mercredi 20 février, à 13h30.

Les animaux du bord de mer

La Maison de la Baie propose une balade familiale et typiquement bretonne pour connaître le milieu rocheux et aller à la rencontre des crabes, des poissons et autres anémones.

Rendez-vous : parking plage du Petit Havre, à Pordic. Prévoir des bottes.

Jeu 21 février, à 14h.

Les grandes richesses de la Réserve naturelle

La baie possède un patrimoine naturel d'exception qu'il faut absolument découvrir ! Pour cela, la Maison de la Baie organise une petite balade gratuite au cœur de la Réserve naturelle. Au menu : oiseaux, plantes et coquillages...

Rendez-vous : Maison de la Baie.

Vendredi 15 février, à 14h. ●

*Maison de la Baie,
site de l'Étoile, à Hillion.*

Nombre de places est limité. Réservation demandée.

*Tarifs : de 3 à 10€ selon les sorties,
celle sur Les grandes richesses
de la Réserve naturelle est gratuite.*

Plus d'infos

02 96 32 27 98

maisondelabaie@sbaa.fr

Les jours d'ouverture

Pendant les vacances de Noël, la Maison de la Baie sera fermée. De janvier à mai, elle est ouverte les mercredis, vendredis et dimanches, de 14h à 18h. Durant les vacances d'hiver, soit du 9 février au 10 mars, elle sera ouverte du lundi au vendredi et le dimanche, de 14h à 18h.



La Briqueterie

Vous avez dit "Grotesque" ?

Le musée de La Briqueterie, à Langueux-les-Grèves, propose du 3 février au 28 avril une nouvelle exposition : "Grotesque". Céramique, arts graphiques, sculptures ou encore photogravures oscillent habilement entre humour naïf et subversion, préciosité et mauvais goût.

Après l'exposition "Poupées ou l'étrange familier", le musée de La Briqueterie, à Langueux-les-Grèves, explore à nouveau l'énergie du bizarre avec l'exposition "Grotesque". Cette notion « *relève à la fois du comique et du tragique, du rire et de la peur* », comme l'exprime Dominique Iehl, dans son ouvrage "Le Grotesque".

L'art grotesque trouve sa source dans un style d'ornement, riche, fantaisiste qui ornait les murs de maisons romaines du 1er siècle avant JC. Ces décors ensevelis, découverts pendant la Renaissance, ont été qualifiés de "fresques de grotte". Ils ont alors influencé la création artistique dans toute l'Europe. Aujourd'hui, de très nombreuses productions céramiques utilisent les ressorts du grotesque autour d'un vocabulaire sans cesse renouvelé.

Ainsi, l'exposition "Grotesque" se teinte d'une expressivité contemporaine, joyeusement burlesque. La remise en cause des dogmes, de la standardisation, du diktat de la société du paraître, de notre relation au corps sont autant de questions inspirantes, traitées avec maniérisme et onirisme.

Les œuvres des artistes invités relèvent de l'art brut, de la jeune et créative céramique contemporaine et des arts graphiques. Les artistes exposés – Mélanie Busnel, Michel Gouery, Quitterie Ithurbide, Lidia Kostanek, Tifenn Charles Blin, Wabé – utilisent différentes techniques et/ou supports : la céramique, le papier mâché...

Les artistes titillent l'univers de l'absurde, du ridicule, de la jouissante démesure autour de personnages hybrides et débridés. Ils cultivent l'incongru et la caricature, le second degré, une ambivalence toujours joyeuse : l'humour naïf et la subversion, la préciosité et le mauvais goût. C'est que le ressenti du "grotesque", bien souvent, ne tient qu'à un fil et laisse le spectateur dans une sorte d'embarras, à la croisée d'émotions contradictoires et souvent fortes, entre attirance et répulsion. Un courant loin de tout formalisme et souvent imprévisible. ●

*"Grotesque", du 3 février au 28 avril,
à La Briqueterie,
parc de Boutdeville, à Langueux.
Tarifs : de 2,5 à 4 €, gratuit moins de 6 ans*

Plus d'infos

02 96 63 36 66

briqueterie@sbaa.fr

www.facebook.com/briqueterie

Les jours d'ouverture

La Briqueterie sera fermée du 22 décembre au 3 février, mais les ateliers modelage seront maintenus. Du 3 février au 31 mai, elle sera ouverte les mercredis et dimanches de 14h à 18h. Durant les vacances d'hiver, du 9 février au 10 mars, elle sera ouverte du mardi au dimanche, de 14h à 18h.

Animations

Médiations et ateliers de modelage



En lien avec l'exposition "Grotesque", La Briqueterie propose des ateliers modelage, une visite guidée et une conférence.

Le vendredi 12 avril, à 14h, une visite guidée de l'exposition "Grotesque" sera proposée aux visiteurs (tarif d'entrée du musée). Et de 15h à 16h, des ateliers de modelage pour les familles (dès 3 ans, 5€) permettront de modeler tout en s'inspirant des œuvres découvertes.

Le jeudi 18 avril, de 10h à 17h, La Briqueterie organise un stage de sculpture intitulé "Vanités" (pour ados et adultes, 36€). Ce sera l'occasion de se lancer dans le modelage de crânes décorés.

Enfin, le jeudi 25 avril, de 16h à 20h, une soirée-conférence conduira l'auditoire dans l'univers polymorphe modelé par l'insolite et le rire. Des intervenants – conférenciers, chercheurs... – offriront différents éclairages sur l'héritage des grotesques, de la littérature à la scène artistique contemporaine. Un chassé-croisé atypique entre histoire immémoriale et orientations actuelle qui fera la part belle à la peinture, à la sculpture.

*Plus d'infos
Lire ci-contre*





Fêtes de Noël Parkings et bus gratuits à Saint-Brieuc

*Du 21 au 23 décembre,
1407 places de stationnement
seront gratuites ainsi que les
lignes régulières des TUB.*

Du vendredi 21 décembre au dimanche 23 décembre (commerces ouverts) – comme le week-end précédent – les parkings fermés de la Ville de Saint-Brieuc seront gratuits afin de permettre aux habitants de profiter des boutiques et des animations de Noël proposées en centre-ville. Il s'agit des parkings Gare-Charner, Saint-Benoît, Les Promenades, Poulain-Corbion, Raoul-Poupard et Octave-Brilleaud. Au total, ce sont 1 407 places de stationnement gratuites. Cette initiative vient compléter l'offre, déjà en place toute l'année, de la première heure gratuite de plus de 1 400 places en hyper-centre (2h au parking Octave-Brilleaud) dans les parkings fermés de la Ville.

Saint-Brieuc Armor Agglomération et Baie d'Armor Transports se joignent à cette initiative et offrent la gratuité des bus les 21, 22 et 23 décembre (comme les 14, 15 et 16 décembre), à tous les habitants de l'Agglo, sur toutes les lignes régulières du réseau (hors services sur réservation). À noter que la navette Cœur de ville, gratuite, circule tous les jours de la semaine, sauf le dimanche. Elle sillonne les rues du centre-ville jusqu'au quartier de Robien et dessert la plupart des parkings du centre. Elle passe environ toutes les 30 minutes à chaque arrêt. Un autre moyen efficace de se déplacer en ville.

Plus d'infos

www.saintbrieuc.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
www.tubinfofr

Livre

Quand le Légué se réveille

*Alain Lamour, auteur de nombreux ouvrages,
consacre avec Claudine, son épouse,
un livre sur le port mi-plérinais, mi-briochin.*



Alain Lamour, médecin du travail à la retraite, est un passionné de cartes postales anciennes et d'histoire. Deux passions qui l'ont conduit à écrire de nombreux ouvrages sur la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, dans les cinq départements bretons.

Son dernier livre (le 21^e) " Le Légué, le port endormi se réveille " est richement illustré de 450 photographies qu'il a pris du Légué durant les vingt dernières années. Cessonnais de naissance et Plérinais de résidence, « *je suis passé d'une rive à l'autre, plaisante-t-il. Le port mi-Plérinais, mi-Briochin a toujours fait partie de ma vie et je tenais à ce que sa renaissance soit immortalisée.* »

Pour écrire cet ouvrage, Alain Lamour est allé à la rencontre de tous les hommes et femmes qui font vivre le port et des représentants des diverses instances qui gèrent le site. Depuis la destruction du Wagon (lieu squatté durant plusieurs années), Le Légué a engagé sa mutation : réhabilitation des locaux industriels et des divers bâtiments du quai Armez, création

du port de plaisance, installation du chantier de réparation navale, construction du port d'échouage (le seul en France)... L'auteur constate qu'« *aujourd'hui, le port est devenu un lieu de promenade. Des commerces ont ouvert, des entreprises s'y sont installées, des logements se sont créés... et ce n'est pas terminé !* »

Pour éviter le récit chronologique, Alain et Claudine Lamour ont préféré traiter du Légué par thématiques. Après avoir évoqué les "divers ports du Légué", ils abordent les animations du site depuis 20 ans, les bateaux de légende qui y font escale, l'art urbain qui égaye les bâtiments et donne de la couleur, la faune si riche et diversifiée qu'il faut savoir observer dans l'avant-port... Pour conclure, ils évoquent les projets qui verront le jour d'ici quelques années, en suggérant d'autres « *car le site portuaire du pont de pierre au phare doit devenir le fer de lance du tourisme de l'Agglo. Ce n'est pas fini, affaire à suivre !* »

*" Le Légué, le port endormi se réveille ",
éditions Bow-Window, 180 pages, 25 €.*

Livre

Trois tomes sur l'histoire de Saint-Brieuc



*Loin de se revendiquer historien, Lucien Morin s'est passionné pour
l'histoire de sa ville et a réalisé trois ouvrages en lien avec les deux
Guerres mondiales.*

Début décembre, à l'occasion du centenaire de l'armistice la Première Guerre mondiale, Lucien Morin a exposé des photos de la guerre 14-18 à la chapelle Lamenais, à Saint-Brieuc. Après avoir été soldat dans la Légion étrangère, militaire à l'arsenal de Brest, chef machiniste dans le cinéma, dirigeant d'une société produisant du matériel cinématographique... ce touche-à-tout, aujourd'hui commandant dans la réserve citoyenne des Côtes d'Armor, s'est pris de passion pour l'édification. En l'espace de deux ans, il a réalisé trois ouvrages, toujours en lien avec l'histoire et Saint-Brieuc. Le premier, " Saint-Brieuc, le centenaire 1918-2018 " retrace la vie de la cité briochine durant la Première Guerre mondiale. « *Je me suis notamment appuyé sur le livre consacré aux anciens élèves du lycée Saint-Charles morts pendant la guerre* », explique Lucien Morin

qui a dû réaliser de longues recherches. « *Je pensais m'arrêter à cet ouvrage, mais j'ai commencé à acheter des cartes postales anciennes sur la guerre en Côtes d'Armor un peu partout en France, continue cet ancien combattant. Et avec toute cette matière, j'ai conçu un deuxième tome, plus axé sur l'image : « Les Côtes du Nord dans la guerre 14-18 ». »* Fin 2018, l'infatigable Lucien Morin a sorti un troisième tome, " Saint-Brieuc, 100 ans d'histoire ". « *C'est le dernier, c'est promis* », plaisante-t-il. Dans ce livre de 600 photos, on découvre des images de l'ancienne prison de Saint-Brieuc, de l'aérodrome installé aux Plaines-Villes, des Allemands et de la Libération à Saint-Brieuc...

Les trois tomes, 29,90€ chacun.



Agenda

Tradition

Deux week-ends de "Pain chaud"

Comme chaque année, la fête du pain chaud, à Saint-Brandan et Lanfains, se déroule durant deux week-ends, les 16-17 février et les 23-24 février. « *Tous les samedis et dimanches de la fête, du pain sera cuit en direct, au village de Carstiembale, à cheval entre Saint-Brandan et Lanfains, explique Georges Nicolas, président du Comité des fêtes du pain chaud. Des repas – du jarret grillé avec des pommes de terre, des crêpes et des galettes – et des animations musicales seront également proposés.* »

Le dimanche 17 février, dès 9h, deux randonnées pédestres (8 et 23 km) et une rando-poussette seront organisées. Le samedi 23 février, à 16h, quatre trails seront réservés aux enfants et à 19h, deux trails se dérouleront en semi-nocturne (9 et 18 km).



Fête du pain chaud,
à Saint-Brandan et Lanfains,
village de Carstiembale,
les 16, 17, 23 et 24 février.

Spectacles

20 minutes de bonheur en plus, ça n'a pas de prix !

Les 26 et 27 janvier, à Bleu Pluriel (Trégueux), vibrez pour la 9^e édition du plus pétillant des festivals d'arts de rue en salle. Débordant d'énergie, 20 min de bonheur en plus, c'est LE festival qui ravigote en plein hiver ! Le principe ? Des spectacles de 20 minutes, une quarantaine de représentations, un bar pour les petites pauses et des parcours à la journée ou sur le week-end ! Toute la programmation est à découvrir début janvier.

20 min de bonheur en plus,
les 26 et 27 janvier,
à Bleu Pluriel, 23, rue Marcel Rault,
à Trégueux.

Plus d'infos
www.bleu-pluriel.com
02 96 71 31 20

Rencontres

Les Zef et Mer à Plérin et Plédran

Depuis six ans, les rencontres Zef et Mer montrent l'éclectisme de la création en Bretagne et l'émergence de nouvelles formations qui ne demandent qu'à se faire connaître. Elles s'adressent tant aux programmeurs, aux artistes, qu'au grand public.

En janvier, deux communes de l'Agglo participent aux Zef et Mer : Plérin et Plédran. Au programme de cette 6^e édition, une quinzaine d'extraits de nouveaux spectacles.

Le samedi 19 janvier, à la médiathèque de Plérin, la matinée sera consacrée à des spectacles jeune public (10h30-12h, entrée gratuite). L'après-midi, au Cap, place à des mini-concerts pour adultes (14h-18h30, 5€). Mercredi 23 janvier, à la médiathèque de Plédran (15h30-17h, entrée gratuite), le jeune public sera à l'honneur. Le samedi 26 janvier, salle Horizon, (20h30-00h, 6€), un fest-noz permettra de découvrir Skolvan et les duos Pichard-Vincendeau et Davay-Priol.



Plus d'infos
Association Zef et Mer,
32, rue de la Vallée, à Plérin,
02.96.70.86.99,
leszefetmer@gmail.com,
www.leszefetmer.bzh

Spectacle

Pour les Moufl'et les grands

Le festival d'hiver pour jeune public Moufl'et Cie, ce sont 6 spectacles, 18 représentations et des ateliers pour rêver, se raconter des histoires, chanter et faire la fête du 18 au 22 février, à Bleu pluriel et au Grand Pré !

Entre les musiciens acrobates de "Bada-boum", les expériences sonores de "Silence", le spectacle participatif de "Mon monde à toi" ou encore l'histoire d'amitié de "L'homme penché", les parents et les enfants auront le choix.

Des ateliers de modelage (gratuits) seront proposés par La Briqueterie au Grand Pré (le 20 février, à 14h et 17h30, à partir de 6 ans) et à Bleu Pluriel (le 21 février, à 10h). L'occasion pour les enfants (à partir de 6 ans) d'inventer un personnage et son décor en argile. N'oubliez pas de réserver !

Festival Moufl'et Cie, du 18 au 22 février, à
Bleu Pluriel (Trégueux)
et au Grand Pré (Languieux). Tarif : 6€.

Plus d'infos
Bleu Pluriel, 02 96 71 31 20.
Grand Pré, 02 96 52 60 60.



Exposition

**" Redessinons
Saint-Brieuc "**

Les futurs aménagements du parcours de TEO (Transport Est Ouest) amènent la Ville de Saint-Brieuc à redessiner près de 2 km de la cité. Cette métamorphose est l'occasion de faire une rétrospective du patrimoine briochin. Avec la complicité d'amoureux de la ville, de l'association Les Flous Alliés, des archives municipales et du Centre commercial Les Champs, une exposition met en résonance le Saint-Brieuc d'antan et la ville de demain. Clichés en noir et blanc, photos de chantier, images de synthèse offrent aux visiteurs un voyage au travers du temps.

"Redessinons
Saint-Brieuc",
jusqu'au 31
janvier,
aux Champs,
accès libre.



Art

**Peintres et
sculpteurs de
Bretagne**

La 5^e biennale Peintres et sculpteurs de Bretagne va s'installer Grande salle de Robien, à Saint-Brieuc, du 12 au 27 janvier.

Elle va regrouper 160 artistes et 800 œuvres des cinq départements de la Bretagne. Parmi les peintres et sculpteurs exposés figurent Janine Faure-Terrieu, Pierre Joubert, Jean Divry, Jeanne Boivin, Guy Le Breton, Agnès Pormenté, Olivier Sagory, ou encore Alain Brouard... Au programme de cette biennale : des démonstrations, des dédicaces ou encore des animations musicales.

5^e biennale Peintres et sculpteurs de Bretagne,
du 12 au 27 janvier, Grande salle de Robien,
place Octave Brilleaud, à Saint-Brieuc.
Entrée libre. Ouvert en semaine
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30,
les samedis et dimanches de 10 h à 18 h 30.

Trails

Top départ à Plourhan !

Le Trail Glazig, organisé par l'association Plourhan Sport Aventure, est la première manche des sept épreuves du Ouest trail tour en Bretagne. Il va se dérouler les 2 et 3 février, au départ de Plourhan. Cette épreuve incontournable entre terre et mer accueille près de 4 000 participants, de grands sportifs régionaux, nationaux et internationaux.

Le Trail du Glazig, ce sont les "grosses" courses de 26 et 56 km, mais aussi des trails pour enfants, des trails découverte, des randonnées... Et nouveautés cette année : les organisateurs proposent une épreuve de marche nordique de 12 km et réservent une belle surprise en mode "Safari" sur les parcours de 26 km et 56 km !

Inscription jusqu'au 27 janvier
sur le site Klikego ou par courrier
en téléchargeant le bulletin d'inscription.

Plus d'infos
www.trail-glazig.com



Cross-country

**Championnat
de Bretagne
à l'hippodrome**

Pour sa 107^e édition, le Championnat de Bretagne de cross-country revient le dimanche 27 janvier, dans les Côtes d'Armor et plus précisément à Yffiniac, à l'hippodrome de la Baie. Un retour sur ce magnifique site après 20 ans !

L'édition 2019 promet d'être de qualité. Chaque titre sera âprement disputé avec plus de 2 500 participants chaque année et plus de 3 000 spectateurs attendus pour une discipline hivernale chère aux Bretons.

Le Trégueux Languieux Athlétisme, en charge de l'organisation, va tout mettre en œuvre pour que les athlètes évoluent dans les meilleures conditions et que les accompagnateurs et les spectateurs puissent jouir du magnifique spectacle.

Championnat de Bretagne de cross-country,
le 27 janvier,
à l'hippodrome de la Baie, à Yffiniac.
Tarifs : 5€ à partir de 12 ans.
Restauration sur place



Plus d'infos
www.bretagneathletisme.com

Saint-Brieuc Armor Agglomération

5, rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbrieuc--armor-agglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22 800 Saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A, rue de l'Église,
22 150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 64 26 35
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur,
22 680 Binic-Étables-sur-Mer (tous les
courriers sont à transmettre au 3, place
de la Résistance, 22 000 Saint-Brieuc)
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Économie, entreprises

02 96 77 20 40

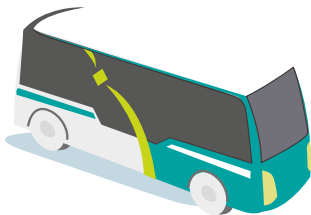
Espace Initiatives Emploi

47, rue du Docteur Rahuel,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@saintbrieuc-agglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h



Les Relais Parents Assistants Maternels

02 96 77 60 50



TUB

Point Tub
5, rue du combat des Trente,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@baie-darmor-transports.com
ou info@tubinfo.fr
www.tubinfo.fr

Rou'libre, service de location de vélos

8, rue de la Poissonnerie,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15
roulibre@baiedesaintbrieuc.com



Collecte des déchets, tri, déchèteries

Numéro azur
02 96 77 30 99



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1, rue de Serq, ZAC des Plaines Villes,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
eau@sbaa.fr

Espace Info Habitat - Rénovation

5, rue de 71^e RI,
22 000 Saint-Brieuc
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
13h45 à 17h30 sauf le mardi après-midi
02 96 77 30 70
infohabitat@sbaa.fr



CIAS

Antenne Centre
17, rue du Sabot, à Ploufragan
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littorale
Place de l'Église, Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 75 67 56

Aquaval
17, rue de Gernugan,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher
67, rue Théodule Ribot,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 78 26 15

Goelys
Rue Pierre de Coubertin,
22 520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa
Rue de la Fosse Malard,
22 800 Quintin,
02 96 58 19 40



La patinoire

24, rue du Pont Léon,
22 360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22 120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf des Ajoncs d'or

Avenue des Ajoncs d'Or,
22 410 Lantic
02 96 71 90 74



Pôle nautique Binic-Étables-sur-Mer

Quai de l'Aber Wrach,
22 520 Binic-Étables-sur-Mer
02 96 73 38 45



La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22 360 Langueux-les-Grèves
02 96 63 36 66

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22 120 Hillion
02 96 32 27 98





Jacky DESDOIGTS
Pour le groupe des élus
de la majorité



Maryse LAURENT
Pour le groupe des élus
UDB - Divers Gauche

Groupe de la majorité

La santé : une nouvelle priorité pour l'Agglomération

L'enjeu de l'accès aux soins est au premier rang de nos préoccupations. Les soins, corolaire de la santé et par conséquent de la qualité de vie, sont ainsi considérés comme un des services à la population les plus essentiels. Ce constat a été confirmé ces derniers mois à tous les niveaux. Tout d'abord au niveau de l'État avec les nouvelles orientations nationales dévoilées par le Président de la République, qui a affirmé une orientation forte de la proximité des soins et leur organisation au sein des territoires. Mais également aux différents niveaux locaux, de la Région dans le cadre de la Breizh Cop, du Département, dans les débats pour l'élaboration des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public, et à notre niveau, où la santé s'impose aujourd'hui comme une priorité que nous avons largement exprimée et relayée, dans le projet de territoire adopté en juillet dernier, ainsi que dans la démarche du Contrat Local de Santé que nous engageons.

Le Contrat Local de Santé est un préalable utile et nécessaire si nous souhaitons avoir le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS). C'est une démarche incontournable et préalable à toute organisation coordonnée et concertée. Pour favoriser sa mise en œuvre, un comité de pilotage a été mis en place.

Les élus du comité de pilotage ont des compétences complémentaires dans le champ de la santé. Sur fond d'une problématique commune, partagée, il s'agit d'un travail collectif pour le territoire et chacun doit y contribuer en mobilisant ses connaissances, son expérience et ses compétences.

Pour revenir sur le fond, nous sommes tous collectivement convaincus de l'importance de maintenir la démographie médicale dans nos territoires, de créer les conditions pour attirer les médecins et ainsi assurer une qualité de soins performants auprès de nos concitoyens. L'organisation des soins, les

modèles d'intervention ont énormément évolué ses dix dernières années, les attentes des professionnels de la santé aussi. Le maintien d'un service de qualité en proximité de nos concitoyens implique que nous soyons capables d'imaginer et de porter collectivement de nouvelles réponses.

Nous avons recruté une chargée de mission pour travailler sur le dossier, elle a pris son poste le 12 novembre.

La démarche doit évidemment être collective et peut être portée par l'Agglomération. Sur la base du diagnostic et des premières orientations

qui seront esquissées, nous avons insisté en comité de pilotage sur le volet opérationnel et convenu d'un calendrier volontariste pour

une restitution de cette première étape en avril 2019. Nous associerons tous les acteurs de la santé, qu'ils soient publics ou privés, c'est une des conditions du succès. Il nous reviendra alors de définir les contours de la compétence santé de l'Agglomération qui aujourd'hui n'existe pas. Sans attendre, la Présidente a annoncé lors du bureau communautaire du 27 septembre dernier l'inscription d'une enveloppe financière au budget 2019 afin d'intervenir rapidement et efficacement en soutien d'actions concrètes.

Les 32 Maires de l'Agglomération ont été sollicités afin de dresser une cartographie des actions déjà mises en place et de recenser les projets à développer. Le dispositif que l'Agglomération pourrait mettre en place sera échangé et co-construit avec les 32 communes d'ici la fin de l'année, dans le respect des initiatives des professionnels de santé et de nos communes.

Nous avons un devoir collectif de réussite pour affirmer et garantir un accès aux soins et à la santé pour tous les citoyens de notre territoire. Il s'agit d'un axe fort de développement territorial et d'attractivité de notre Agglomération. ●

Groupe de la minorité

Trouver un emploi au coin de la rue ?

Nous ne pouvons débiter cet article sans évoquer la naissance de Genesis Baie d'Armor, qui a permis la reconquête de la friche industrielle de Chaffoteaux, à Ploufragan. Nous n'oublions pas les ex-Chaffoteaux qui, au fil des plans sociaux entre 1989 et 2014, n'ont hélas pas trouvé de travail au coin de la rue, et souvent pas du tout même, malgré leurs efforts (formation, mobilité géographique ou sectorielle...) !

« **Raisonnement simpliste
pour une réalité
plus complexe !** »

Après plusieurs années de négociation et des tentatives par différents investisseurs auprès du groupe italien Ariston, le groupe Bleu Mercure associé à Alain Nicol, chef d'entreprise, accompagnés par le service économique de l'Agglomération, ont réussi à redonner vie à ce site, très bien placé dans la ZI des Châtellets. Le 1^{er} occupant du site sera l'entreprise de Monsieur Pincemin, Ekko, entreprise locale qui a misé sur le développement de son concept E-Loft, avec rapidement des emplois non délocalisables à la clef. Investir, créer une dynamique, trouver les bons interlocuteurs, les bons investisseurs... voilà qui demande du temps, des financements et de la ténacité. Le bassin de Saint-Brieuc possède de réels atouts en terme d'attractivité, mais la concurrence est rude pour attirer des entreprises (et donc des emplois...), d'autant que nous sommes à 1h de la Métropole bretonne qui attire davantage les entreprises que notre territoire. ●



Bruno BEUZIT
Pour le groupe
des élus communistes
et apparentés



**Françoise HURSON
et Didier LE BUHAN**
Pour le groupe des élus
socialistes et apparentés



Justice fiscale, justice sociale

Les mobilisations (appelées "Gilets jaunes") qui ont fait suite aux augmentations des taxes sur les carburants ont mis en lumière la question de la justice fiscale.

Une personne, qui doit se rendre à son travail chaque jour avec la voiture que son modeste SMIC lui permet d'entretenir, voit ses dépenses annuelles augmenter de près de 500€ en quelques années (soit près de la moitié d'un salaire mensuel).

La personne dont la fortune permet de prendre l'avion comme d'autres prennent le transport en commun, elle, ne subira aucune taxe... le kérosène échappant à l'impôt.

Et que dire si on rappelle que cette personne qui fait le tour du monde en avion vient de voir son impôt sur la fortune disparaître et qu'en outre, elle a les moyens de s'offrir une "optimisation" fiscale via les paradis fiscaux pour échapper à ce qui lui restait d'impôt ?

Des services publics, utiles...

Y a-t-il dès lors nécessité d'un grand débat démocratique sur la justice fiscale, la justice sociale, les solidarités et les moyens des collectivités... sans oublier les enjeux de la transition écologique ?

Absolument ! Faute de quoi, l'exaspération pourra conduire à un sentiment anti-"impôt", anti-contribution dont les conséquences seront la disparition de services publics* financés par les budgets générés par l'impôt, et utiles à tous... et en premier lieu, à celles et ceux qui n'ont pas les moyens de se les offrir.

Mais peut-être est-ce l'objectif en fait ? ●

(*) Pour exemple, la disparition de la taxe d'habitation qui fragilise encore les budgets des collectivités, déjà largement amputés par la diminution des dotations.

Être lucide, ne rien oublier, investir...

La lucidité est à l'évidence la première qualité que doivent avoir tous ceux qui pensent sérieusement à l'avenir de notre territoire. Elle est plus que nécessaire pour bien entendre les attentes des populations confrontées à des équations difficiles, voire insolubles entre qualité de vie et moyens d'existence. Elle l'est tout autant quant à la prise en compte de la dégradation accélérée de la planète dont notre territoire est une petite partie...

Ne rien oublier

Les exigences du temps n'autorisent aucun "oubli", car tout est lié : la précarité des uns doit être la préoccupation de tous, tout comme l'activité économique ne peut se faire sans respect de l'"environnement" ! Du coup la qualité des services n'est pas une "option" puisqu'elle est la meilleure garantie d'égalité entre les citoyens... C'est vrai pour l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets tout autant que pour le réseau des médiathèques ou tout autre politique communautaire !

L'enjeu est donc bien de construire un développement équilibré et durable du territoire, clairement opposé aux visions égoïstes du libéralisme, en mettant en œuvre une économie verte de territoire, pour laquelle des pistes existent, expérimentées ici à petite échelle, mais aussi ailleurs, dans d'autres territoires, qui favorise :

- une économie productive engagée dans la qualité et les circuits courts (aliments pour la restauration scolaire, les établissements de santé ou de retraite...) ;
- l'amélioration de l'habitat existant et la limitation de la consommation de terres agricoles...

- la diversification de l'offre de déplacements (doux, en commun, multimodaux...), en la voyant pour l'ensemble des attentes (rurales, périurbaines, urbaines) ;

- les économies d'énergie (le plus grand gisement !), mais aussi la production (électricité photovoltaïque, méthanisation...), avec comme ambition de faire à

terme du territoire une Agglomération autosuffisante par les énergies renouvelables...

Tout ceci n'est pas forcément "nouveau" : ce qui le serait c'est de le prendre "à bras le

corps" comme un modèle économique, social et (évidemment) environnemental !

Investir

Encore faut-il engager des investissements suffisants et pertinents, et concrétiser les plans d'action comme par exemple sur le "climat" (PCAET !) en cours d'élaboration ou le Plan de Déplacement Urbain qui vient d'être adopté ! Le PDU propose, après un vrai travail d'analyse (pour les 32 communes), d'engager 21,1 millions d'euros d'ici 10 ans dans de nouvelles lignes de transport en commun (ligne Nord-Sud...), dans des bus économes en énergie... La crise vécue par un grand nombre d'habitants au travers de la hausse du prix du carburant illustre l'urgence de sa mise en œuvre permettant une alternative réelle au "tout voiture" !

La transition écologique du territoire passe par sa capacité à bien investir et ça se décide maintenant. ●




 A man with a beard and dark hair, wearing a dark blue long-sleeved shirt, stands in his workshop. He is surrounded by various tools, materials, and finished metalwork. On the wall behind him are several framed drawings and photographs. To his right, there is a large workbench with various tools and a piece of machinery.

Lionel Moretto

« Je suis né à 5 ans quand j'ai découvert la Bretagne et la ferronnerie »

Lionel Moretto, dirigeant de Métafer, à Plaintel, a quitté Paris, au début des années 2000, pour s'installer dans la Baie de Saint-Brieuc. Il a repris cette entreprise de métallerie et serrurerie industrielle en 2005, et en a fait, au gré des crises économiques et des rencontres, une référence en matière de métallerie d'art.

De son bureau à l'étage, Lionel Moretto, dirigeant de Métafer, a une vue imprenable sur l'atelier où son équipe trace, découpe, plie, martèle, soude, polisse ou encore cisèle toutes sortes de métaux. Avant d'accéder à ce poste, ce ferronnier de formation a été "apprenti" dans l'entreprise plaintelaise. « J'arrivais de Paris, où j'ai travaillé pendant huit ans comme ferronnier d'art dans la restauration du patrimoine national, raconte Lionel Moretto. J'avais de l'expérience, mais je voulais rentrer par la petite porte afin de montrer mes compétences. À l'atelier, les gars ont vite compris que j'allais reprendre l'affaire. »

Ce changement de cap était quasi vital pour le futur chef d'entreprise. « Je n'en pouvais plus de la vie parisienne », confie ce Breton d'adoption qui a l'habitude de dire : « Je suis né à 5 ans quand j'ai découvert la Bretagne (Erquy) et la ferronnerie », métier qu'exerçait son père. Alors, aux débuts des années 2000, il rejoint la Baie de Saint-Brieuc avec son

épouse, une Briochine. « En 2003, j'ai été embauché par Jean-Claude Moy avec l'ambition de racheter son entreprise, Métafer. » En septembre 2005, comme prévu, il acquiert avec son épouse cette métallerie et serrurerie industrielle.

En quelques années, il a fait évoluer l'activité de Métafer vers la métallerie d'art. « Nous utilisons différents métiers : la chaudronnerie, la miroiterie, la serrurerie, la charpenterie métallique, la ferronnerie et la dinanderie (travail artistique du cuivre et laiton en feuille par martelage) », précise Lionel Moretto. Jusqu'en 2014, il travaille beaucoup dans le cadre de marchés publics (70% de ses clients). « Cela me plaisait que nos ouvrages soient vus autrement que dans des espaces privés. J'avais envie de développer les regards sur nos métiers. » Mais en 2014, avec la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales, « nous avons connu une baisse brutale des marchés publics. Ça nous a redynamisé vers ce que je voulais faire : le particulier, le haut de gamme, voire le luxe. »

Lionel Moretto dispose alors de toutes les compétences nécessaires dans son atelier. « Il me manquait juste deux agréments : le Qualibat 4493, qui permet de travailler pour les monuments historiques, et l'EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant), qui récompense les entreprises avec un savoir-faire rare et qui consacre du temps à la formation. » Ces deux "labels", Métafer les obtient respectivement en 2015 et 2017.

Aujourd'hui, l'entreprise plaintelaise – qui est passée de 5 à 24 salariés en 13 ans – est sollicitée par des designers et des architectes renommés. « Nous avons beaucoup de projets à Paris où le niveau d'exigence est très élevé », indique le dirigeant qui constate que ses équipes ont su relever le défi. Pour preuve, l'entreprise reçoit régulièrement des récompenses pour son savoir-faire. Les plus récentes : un Oscar des entreprises des Côtes d'Armor (2018) et le trophée des PME RMC pour la région Grand Ouest (catégorie entreprise artisanale, 2018) et le diplôme d'honneur des métiers d'Art et du patrimoine reçu en octobre au Carrousel du Louvre, à Paris.

Nouveaux challenges de Lionel Moretto : trouver des "marchés" à l'international – les pays du Nord de l'Europe et la Russie – l'ouverture au premier trimestre 2019, d'un deuxième atelier spécialisé dans la ferronnerie de style, et l'ouverture en mars 2019, d'une école de métallerie d'art à Saint-Thélo. « Ce centre proposerait trois "modules" : une initiation/découverte de 3 mois, un perfectionnement pour professionnels et une formation en second d'entreprise, pour éviter que des boîtes ferment faute de repreneur et aider à leur développement. »